

RÉUNION HIER DU GOUVERNEMENT

**EXAMEN DE DOSSIERS
RELATIFS À PLUSIEURS
SECTEURS**

Le Premier ministre, M. Saïfi Ghrieb a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de décret exécutif définissant les modalités d'accès des apprentis au logement, et entendu deux communications sur l'état d'avancement des programmes complémentaires au profit de quatre wilayas et sur le rapport annuel sur les risques majeurs 2024, et a annoncé la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à l'importation d'un (1) million de moutons, indique un communiqué des services du Premier ministre.



P.3

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Jeudi 18 Rajab- 8 Janvier 2026 - N° 1209 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

LE SAHARA OCCIDENTAL

**UN TERRITOIRE NON
AUTONOME EN
ATTENTE DE
DÉCOLONISATION**



Le statut juridique du Sahara occidental demeure inchangé en 2025, affirme l'écrivaine et journaliste espagnole, Victoria García Corera, soulignant que le Sahara occidental reste un territoire non autonome en attente de décolonisation, dont le statut final ne peut être déterminé que par l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination.

P.7

DIMENSION HISTORIQUE
ET CULTURELLE DE
YENNAYER

**THÈME D'UN FORUM
À ALGER**

Un forum autour de la dimension historique et culturelle de Yennayer a été animée, mercredi à Alger, par le secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, et l'universitaire et professeur d'histoire, Mohamed El Hadi Harèche, à l'occasion du 30e anniversaire de la création du HCA et en hommage à son pionnier et premier responsable, le moudjahid, Mohand Idir Ait Amrane.

P.10

AÏD EL-ADHA 2026

L'Algérie importera un million de moutons



P.3

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé d'importer un million de moutons en prévision de l'Aïd El-Adha, a annoncé le Premier ministre, M. Saïfi Ghrieb, lors d'une réunion du gouvernement tenue hier mercredi.

AQUACULTURE

UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE POUR DYNAMISER L'ACTIVITÉ DE CETTE FILIERE DANS NOTRE PAYS

Le Directeur général de la Pêche et de l'Aquaculture, Miloud Tria, a présidé hier mercredi une session de coordination. Cette rencontre avait pour objet les préparatifs du déploiement d'un portail en ligne exclusif. Cet outil est destiné à la promotion et à la vente des produits issus de l'aquaculture, qu'elle soit marine ou continentale.

P.4

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES AU SERVICE DE LA NATION

LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE PRÉSENTE SES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI AUX DIPLOMÉS DE L'ENSIA ET DE L'ENSM

Une journée d'information consacrée aux opportunités professionnelles offertes par le ministère de la Défense nationale a été organisée mercredi au pôle scientifique et technologique "Chahid Abdelhafid Ihaddaden" de Sidi Abdellah (Alger), à l'intention des diplômés de l'École nationale supérieure de l'Intelligence artificielle (ENSIA) et de l'École nationale supérieure des Mathématiques (ENSM).

Par Youcef Hamidi

Dans son allocution, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a salué "l'intérêt marqué des étudiants des écoles nationales supérieures rattachées au pôle scientifique et technologique pour cette rencontre, destinée à faciliter la signature de contrats avec les directions et services de l'Armée nationale populaire (ANP) et à découvrir les offres proposées, notamment dans les domaines des sciences, des technologies de pointe, de l'informatique et des mathématiques".

Il a précisé que cette initiative s'inscrit "dans la stratégie de développement portée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui place les sciences, les technologies et les savoirs liés à l'économie innovante au cœur des priorités".

De son côté, le colonel Belloula Ammar, représentant du ministère de la Défense nationale, a expliqué que cette rencontre a pour objectif "de valoriser le



rôle de l'ANP dans le soutien aux compétences nationales émergentes et de mettre en avant les réalisations scientifiques des étudiants".

Il a insisté sur le fait que cette journée constitue "une occasion privilégiée pour se rapprocher des jeunes talents du pays, écouter leurs ambitions scienti-

ques et professionnelles et orienter leurs parcours futurs au service de la patrie, du développement et de la prospérité nationale", soulignant que ces jeunes, "par leurs efforts et leurs innovations, représentent des piliers essentiels pour l'édification de l'État".

Prévue à quelques mois de la sortie de la première promotion des deux écoles, cette initiative vise à "canaliser ces énergies vers des carrières scientifiques et technologiques répondant aux défis contemporains", ce qui "permettra de concrétiser les idées de cette élite en projets tangibles", constituant ainsi "un véritable incubateur d'affaires au service de l'économie nationale", a-t-il ajouté.

Des espaces d'exposition ont également été aménagés pour présenter les services, directions et écoles de l'ANP, ainsi que les postes proposés, tels que ceux de la Direction centrale de la numérisation et des systèmes d'information, de la Direction du système électronique et du Service de la cyberdéfense et des systèmes de protection.

Y.H

ROUTES ENNEIGÉES

LES AXES ROUTIERS DES WILAYAS DE TIARET ET DE TLEMCEN ROUVERTS À LA CIRCULATION

Les axes routiers des wilayas de Tiaret et de Tlemcen, fermés à la suite des chutes de neige enregistrées mardi, ont été rouverts à la circulation, a-t-on appris mercredi. Dans la wilaya de Tiaret, les services de la Protection civile de la wilaya de Tiaret, en coordination avec plusieurs organismes, sont parvenus à dégager 58 véhicules bloqués par la neige ayant touché plusieurs régions de la wilaya, a indiqué le lieutenant Abderrahmane Mansour, chargé de la cellule de communication de ce corps d'intervention.

Depuis la soirée de mardi, 58 véhicules bloqués sur plusieurs axes routiers ont été dégagés. Il s'agit notamment de camions, de voitures de tourisme, de véhicules utilitaires, ainsi que d'une ambulance.

La majorité des interventions ont été enregistrées au niveau des virages de

Guertoufa et Chemit sur la route nationale RN 23, dans la zone d'Ouled Boughedou sur la rocade est du chef-lieu de la wilaya, ainsi que dans la région de Machref sur la RN 14, à Ain Gassema sur la RN 90, et sur le chemin de wilaya CW 6 dans la daïra d'Aïn Kermes.

Pour assurer le succès de ces opérations, les équipes de maintenance de la Direction des travaux publics ont été mobilisées, appuyées par des chasse-neige et des camions de salage. Une présence renforcée des services de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale a également été enregistrée, en plus des élus locaux.

Dans la wilaya de Tlemcen, toutes les routes fermées à la suite des chutes de neige enregistrées, mardi, ont été rouvertes, a indiqué, mercredi, la Direction de wilaya des travaux publics.

Le directeur des Travaux publics, Mohamed Gasmi, a déclaré à l'APS que la route nationale RN 22 a été rouverte dans son tronçon reliant le quartier Beni Boublane, dans la commune de Mansourah, à la zone de Terny, dans la commune de Terny Beni Hedi, jusqu'à la commune de Sebdou. Ont également été rouverts le CW 70 (B) reliant la commune d'Aïn Talout au village de Tadjmout, le CW 103 (C) reliant le village de Moulay Slissel à la commune d'El Gor, ainsi que le CW 22 (B) reliant les communes de Beni Smail et de Sebdou. Les opérations ont aussi concerné la réouverture du CW 111 reliant la commune d'El Oued El Akhdar au village de Beni Ghazli, du CW 106 entre les communes de Beni Snous et Sebdou, du chemin de wilaya CW 2 reliant les villages de Bouhassoune et Ahfir dans la commune d'Aïn Ghoraba, du CW 54 reliant la

forêt de Tezariif à la commune de Beni Snous, ainsi que de la route nationale RN 99 dans ses deux tronçons reliant le village d'El Mechamich à la commune de Sidi Djilali et la zone de Djebel Asfour dans la même commune. Ont également été rouverts le CW 107 reliant le village de Tadj Ratila à la commune de Beni Bousaïd, selon la même source.

Pour mener à bien cette opération, la Direction des travaux publics a mobilisé six (6) chasse-neige, dix (10) camions, 50 tonnes de sel industriel, ainsi qu'une équipe composée de 70 agents. Les travaux ont été réalisés en deux phases : la première durant la nuit jusqu'à 4 heures du matin, et la seconde de 6 heures à 9 heures du matin, a précisé le même responsable.

RA

CHRONIQUE D'UN OPPORTUNISME POLITIQUE ASSUMÉ

A l'approche des prochaines échéances législatives, un parti politique, autoproclamé gardien exclusif du patriotisme et distributeur de certificats d'amour de la patrie, s'illustre une nouvelle fois par une agitation indécente qui confine à l'imposture politique.

Ce parti, qui prétend n'avoir pour seul souci que "l'avenir de l'Algérie", fait feu de tout bois, instrumentalise les malaises sociaux, souffle sur les braises et se drape dans une opposition de circonstance, sans bousois ni cohérence, sinon celle de l'opportunisme électoral le plus primaire.

Car derrière les slogans creux et les postures moralisatrices, les faits sont têtus et la mémoire nationale, elle, n'est pas amnésique.

Comment, en effet, peut-on se targuer de patriotisme viscéral quand l'un de ses députés a effectué son service militaire en France, l'ancienne puissance coloniale, et surtout quand ce même député a brillé par son absence à l'APN le jour du vote d'une loi historique incriminant la colonisation ? Comment peut-on rater sciemment un rendez-vous avec l'Histoire, un acte de justice envers les sacrifices des enfants de l'Algérie, tout en se proclamant héritier exclusif du combat national ?... L'incohérence est totale, l'indécence flagrante.

Plus grave encore, ce parti n'hésite pas à exploiter la colère des transporteurs, née d'une incompréhension volontairement entretenue autour d'une proposition de loi sur le code de la route, dont l'objectif est pourtant clair : protéger les citoyens et les professionnels eux-mêmes.

Cette récupération cynique, dénuée de toute responsabilité, révèle une logique de charognard politique, se nourrissant du malaise social au lieu de contribuer à sa résolution.

Dans sa charge permanente contre le gouvernement, ce parti omet délibérément de rappeler une réalité incontournable : l'entrée en vigueur et l'annonce progressive de décisions préventives majeures à forte portée sociale.

Pour 2026, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ainsi acté une augmentation du SNMG à 24 000 dinars, une revalorisation de la prime de l'allocation chômage à 18 000 dinars, ainsi que la révision annuelle des pensions de retraite de 5 à 10%, afin de préserver le pouvoir d'achat des retraités face aux fluctuations économiques.

A cela, s'ajoute l'annonce faite aujourd'hui même de l'importation d'un million de têtes de moutons en prévision de l'Aïd El-Adha, une mesure concrète visant à réguler les prix, lutter contre la spéculation et permettre aux familles algériennes de célébrer cette fête religieuse dans la dignité.

D'autres mesures sociales complètent ce dispositif : poursuite du soutien aux produits de grande consommation, maintien des subventions sur l'énergie et les denrées stratégiques, augmentation progressive des salaires dans la fonction publique, accélération des programmes de logement AADL et LPA, et renforcement de la couverture sanitaire et de l'accès aux soins.

Des mesures concrètes, courageuses, destinées à dé-

fendre le pouvoir d'achat, à préserver la dignité des citoyens et à répondre aux priorités réelles du pays.

Mais pour ce parti, la vérité du terrain importe peu lorsque la critique systématique des pouvoirs publics constitue un véritable fonds de commerce.

Fonctionnant encore selon une grille de lecture figée dans les années 1990, nourrie par la culture du chaos, de la division et de l'obscurantisme, ce parti démontre, à chaque étape de l'histoire récente, son incapacité congénitale à se hisser à la hauteur des enjeux nationaux.

Durant le Hirak bénî, il était déjà en phase avec El Is-saba, soutenant un cinquième mandat, puis plaidant pour un quatrième mandat prolongé, s'alignant sans vergogne sur les thèses de la France officielle et celles de Xavier Driencourt, néocolonialiste notoire.

Qu'il ne vienne donc pas aujourd'hui jouer à la vierge effarouchée, ni se déguiser en justicier de dernière heure.

Le peuple algérien n'est ni dupé ni amnésique. En 2019, lorsqu'il a tenté de se repositionner, le verdict populaire fut sans appel : son premier responsable fut chassé manu militari de la place Audin. Et l'histoire est têtue.

Une chose devrait être gravée dans la mémoire de ce parti : si en 2019, le peuple voyait clair dans son jeu, l'Algérie 2026, forte de ses institutions, plus mûre politiquement et plus démocratique que jamais, n'accordera aucune importance à des opportunistes sans vision ni crédibilité. Le peuple saura, une fois encore, remettre chacun à sa juste place, y compris dans la poubelle de l'Histoire.

APS

AÏD EL-ADHA 2026

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉCIDE D'IMPORTER UN MILLION DE MOUTONS

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé d'importer un million de moutons en prévision de l'Aïd El-Adha, a annoncé le Premier ministre, M. Saïfi Ghrieb, lors d'une réunion du gouvernement tenue mercredi.

Selon un communiqué des services du Premier ministre, M. Ghrieb a porté à la connaissance des membres du gouvernement "la décision de Monsieur le président de la République de soutenir le marché national du bétail à l'occasion de l'Aïd El-Adha, par l'importation d'un (1) million de moutons".

A cet effet, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a été chargé de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de la décision du président de la République, ajoute la même source.

APS



RÉUNION HIER DU GOUVERNEMENT

EXAMEN DE DOSSIERS RELATIFS À PLUSIEURS SECTEURS

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de décret exécutif définissant les modalités d'accès des apprentis au logement, et entendu deux communications sur l'état d'avancement des programmes complémentaires au profit de quatre wilayas et sur le rapport annuel sur les risques majeurs 2024, et a annoncé la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à l'importation d'un (1) million de moutons, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

"Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mercredi 7 janvier 2026, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après :

Le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif définissant les modalités d'accès des apprentis au logement dans des locaux appartenant à l'employeur ou dans des résidences gérées par des établissements publics de forma-

tion professionnelle.

Ce texte vise à mettre en place un mécanisme d'hébergement pour les apprentis et à améliorer leurs conditions de formation en remédiant à l'éloignement géographique de certains établissements publics de formation professionnelle ou les sièges d'entreprises et les lieux de résidence des apprentis.

Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement des programmes complémentaires accordés par Monsieur le Président de la République au profit des wilayas de Khenchela, Issemtilt, Djelfa et Tindouf.

La communication a mis l'accent sur l'état matériel et financier des programmes, qui affichent des taux de réalisation importants, ainsi que sur les principaux obstacles rencontrés dans les projets en cours, et ce dans le but de les surmonter et de mener à bien les opérations prévues dans les délais impartis.

Le Gouvernement a également entendu une

communication sur le rapport annuel sur les risques majeurs 2024. Il s'agit d'une analyse du bilan des principaux risques majeurs survenus en 2024, les aspects de préparation et de réponse aux catastrophes, ainsi qu'une série de recommandations visant la réduction des risques et l'amélioration et l'adaptation du système national de gestion des risques de catastrophes.

Enfin, Monsieur le Premier ministre a porté à la connaissance des membres du Gouvernement la décision de Monsieur le Président de la République de soutenir le marché national du bétail à l'occasion de l'Aïd El-Adha, par l'importation d'un (1) million de moutons.

A cet effet, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a été chargé de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de la décision de Monsieur le Président de la République".

RA/APS

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE BOUGHALI A PRÉSIDÉ HIER UNE RÉUNION DU BUREAU

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a présidé, mercredi, une réunion du Bureau de l'Assemblée consacrée à l'examen d'une série de dossiers notamment les questions orales non encore traitées, et ce dans le cadre du renforcement du rôle de contrôle dévolu à la chambre basse du Parlement, indique un communiqué de cette institution.

L'ordre du jour de la réunion a porté sur "l'examen des questions orales, notamment celles en suspens n'ayant pas encore été traitées, et ce dans le souci de dynamiser le rôle de contrôle de l'APN et d'assurer une interaction continue avec les préoccupations des députés", selon la même source.

RA/APS



SERVICE PUBLIC

SAIHI INSISTE SUR LA PROTECTION DES DROITS DES USAGERS

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a insisté sur l'importance du travail de terrain permanent pour la protection des droits des usagers et l'amélioration de la qualité du service public, indique mercredi un communiqué du ministère.

Saihi a "tenu, mardi au siège du ministère, une réunion de coordination regroupant les cadres de l'administration centrale, consacrée à l'évaluation du niveau de mise en œuvre des orientations données et à l'examen de l'état du service public et du niveau de prise en charge des préoccupations des citoyens", insistant sur "la nécessité d'un travail de terrain constant et d'une vigilance stricte pour la protection des droits des usagers et l'amélioration de la qualité du service public", précise le communiqué.

Lors de cette rencontre, le ministre a suivi des exposés sur le fonctionnement des organismes et établissements sous tutelle et sur "l'état d'avance-

ment de la réalisation des programmes d'amélioration du service public, notamment en ce qui concerne la numérisation, la simplification des procédures et l'allègement de la charge administrative sur le citoyen".

A l'issue des débats, le ministre a donné une série "d'instructions strictes et claires", insistant sur "les sorties régulières sur le terrain, suivant un programme de travail rigoureux aux objectifs bien définis, et sur une vigilance permanente pour contrôler la performance des structures relevant du secteur et remédier à tout dépassement portant atteinte aux

droits du citoyen", ainsi que sur "le respect effectif des instructions données dans le cadre de l'amélioration du service public et de la simplification des procédures administratives, en mettant l'accent sur la qualité des prestations et les résultats sur le terrain".

Saihi a également estimé nécessaire "la prise

en charge immédiate des préoccupations des citoyens et leur traitement dans des délais raisonnables", l'interdiction formelle d'exiger du citoyen la présentation de documents pouvant être échangés à distance entre les différentes instances concernées, et la prise de mesures immédiates et dissuasives à l'encontre de tout manquement ou dépassement portant atteinte à l'intérêt du citoyen ou à la qualité du service public.

Au terme de la réunion, le ministre a affirmé que "le suivi sur le terrain et l'évaluation seront permanents", soulignant que "l'amélioration du service public et le renforcement de la dimension sociale de l'Etat constituent une priorité absolue", et que "le ministère ne tolérera aucune pratique portant atteinte à la confiance du citoyen ou entravant le bon fonctionnement des services publics", conclut le communiqué.

RA/APS

AQUACULTURE

UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE POUR DYNAMISER L'ACTIVITÉ DE CETTE FILIÈRE DANS NOTRE PAYS

Le Directeur général de la Pêche et de l'Aquaculture, Miloud Tria, a présidé hier mercredi une session de coordination. Cette rencontre avait pour objet les préparatifs du déploiement d'un portail en ligne exclusif. Cet outil est destiné à la promotion et à la vente des produits issus de l'aquaculture, qu'elle soit marine ou continentale. Il autorisera les aquaculteurs à déclarer leurs stocks disponibles et à les mettre en relation immédiate avec les industriels de la transformation et les réseaux de distribution, incluant ceux dépendant de l'Office national des aliments de bétail (ONAB), selon un avis émis par la Direction générale de la Pêche et de l'Aquaculture (DGPA).

Par Dahmane Abderrahmane

Des responsables de la DGPA et des délégués de l'ONAB assistaient à cette réunion. Elle précède l'introduction de cet instrument numérique, une innovation nationale, dont le but est de simplifier la commercialisation d'espèces comme la dorade royale, le loup de mer ou le tilapia rouge. Cette démarche vise particulièrement à soutenir les petits éleveurs et les agriculteurs engagés dans une aquaculture, parfois intégrée à leurs activités agricoles.

Le communiqué explique que ce projet s'aligne sur une stratégie de renforcement de la filière aquacole et d'optimisation des circuits de mise sur le marché. Il rappelle que ce portail répond aux entraves rencontrées pour vendre certains produits, freins ayant longtemps limité l'essor de la production.

Ces préparatifs s'accompagnent de la constitution d'une société publique du domaine de la Pêche et de l'Aquaculture, filiale de l'ONAB, baptisée « ONAB Aquaculture et Pêche ». Cette création fait partie des actions tangibles menées pour résoudre durablement la question de la commercialisation.

Dans ce contexte, l'ONAB a déjà initié la vente effective de produits aquacoles via ses propres circuits, en exécution d'un accord passé avec la chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture.

Le portail constituera un registre national répertoriant tous les producteurs aquacoles. Tout éleveur rencontrant des difficultés pour vendre sa récolte



pourra y inscrire ses volumes disponibles. La société publique filiale de l'ONAB se chargera alors de leur écoulement. Parallèlement, les transformateurs pourront s'y inscrire et préciser leur périmètre d'intervention, établissant ainsi une connexion directe entre producteurs, transformateurs et lieux de vente.

L'outil permettra aussi de planifier le calendrier et les volumes de production par aquaculteur et par espèce. Il générera des statistiques détaillées sur le nombre de producteurs et le tonnage national, aidant ainsi à mettre en œuvre des mesures de

soutien, telle que la prime de 50 dinars par kilo accordée aux éleveurs de tilapia rouge.

Enfin, la plateforme associera la chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture, représentante professionnelle du secteur, au suivi des informations. Elle donnera aussi accès à la direction de la santé animale du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, lui permettant de consulter les demandes de contrôle sanitaire des producteurs. Cet accès vise à intensifier la vigilance sanitaire et à rehausser la qualité des produits.

ASSURANCES

ACCORD ENTRE LA SAA ET L'EADN POUR L'APPUI À LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

La Société nationale d'assurance (SAA) et l'Entreprise d'appui au développement du numérique (EADN) ont signé, mercredi, une convention-cadre de coopération visant à renforcer le partenariat dans les domaines de la mise à niveau des infrastructures informatiques et du développement de solutions numériques adaptées aux besoins de la SAA, a indiqué un communiqué de la compagnie d'assurance.

La cérémonie de signature de cette convention, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de modernisation et de transformation numérique de la SAA, s'est tenue au siège de la compagnie, en présence de responsables et de représentants des deux parties, a précisé la même source.

"A travers cette convention de coopération, la SAA et l'EADN entendent renforcer leur partenariat dans les domaines de la mise à niveau des

infrastructures physiques et informatiques, ainsi que du développement de solutions numériques adaptées aux besoins spécifiques de la SAA", a fait savoir le communiqué.

Dans le cadre de ce partenariat qualifié de "stratégique", l'EADN sera chargée du suivi des projets, de la mutualisation des infrastructures informatiques, ainsi que de la possibilité d'implémentation et de maintenance des systèmes d'information.

Elle assurera également la formation des équipes dans ce domaine de compétences, a expliqué le document, précisant que "l'objectif de cette convention est de doter la SAA d'infrastructures technologiques modernes, performantes et évolutives, capables de répondre aux besoins croissants du secteur des assurances et de s'adapter aux défis futurs".

La convention vise également à accompagner la numérisation des systèmes d'information et la modernisation de l'infrastructure technologique y afférente, a souligné le document, ajoutant que cette convention constitue "une étape majeure dans la mise en œuvre du programme de développement de la SAA, axé sur l'innovation, la modernisation de ses processus et l'amélioration continue de la qualité des services offerts à ses assurés".

Par cette initiative, la SAA affirme s'aligner sur "la volonté des autorités publiques de promouvoir l'émergence des compétences nationales dans le domaine technologique, un enjeu stratégique pour la compétitivité, la performance et la souveraineté technologique".

RE

DEMANDES RELATIVES AUX OPÉRATIONS D'IMPORTATION

PROLONGATION DES DÉLAIS DE DÉPÔT JUSQU'À FIN JANVIER

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, mercredi dans un communiqué, une prolongation exceptionnelle des délais de dépôt des demandes relatives aux opérations d'importation des services jusqu'au 31 janvier.

"Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations annonce, à titre exceptionnel, la prolongation des délais de dépôt des demandes relatives aux opérations d'importation de services jusqu'au 31 janvier 2026", et ce via l'adresse électronique: importservices@mcepe.dz", lit-on dans le communiqué.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts déployés en vue d'assurer l'accompagnement et le suivi organisationnel des activités des opérateurs économiques, ajoute la même source.

RE

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

EXAMEN DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT ENTRE L'ALGÉRIE ET LE SULTANAT D'OMAN

Une réunion par visioconférence s'est tenue, mercredi au siège du ministère de l'Industrie pharmaceutique, entre des représentants du ministère, leurs homologues du ministère de la Santé, et des organismes d'investissement omanais, afin d'examiner et de débattre des opportunités d'investissement conjoint entre les opérateurs économiques des deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération bilatérale entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, a permis de convenir de l'importance de

poursuivre la coordination et le travail conjoint en vue de traduire "la volonté politique commune en programmes opérationnels et en partenariats efficaces" et profitables au secteur de l'industrie pharmaceutique dans les deux pays, précise le communiqué, ajoutant qu'il a été également convenu de l'échange de visites entre cadres et de l'adoption d'un calendrier pour la mise en œuvre de la feuille de route arrêtée afin de renforcer la coopération dans ce domaine.

La réunion intervient en application des résultats de la visite de travail effectuée par le ministre de l'Industrie pharma-

ceutique, Ouacim Koudri, au Sultanat d'Oman en décembre dernier, au cours de laquelle ont été examinées

les opportunités de renforcement de la coopération et de l'investissement conjoint entre les deux pays dans les domaines du développement de l'industrie pharmaceutique, de l'échange d'expertises et d'expériences techniques, du soutien à la recherche et au développement et du transfert de technologie, ainsi que de la facilitation de l'accès des produits pharmaceutiques algériens aux marchés omanais et des pays voisins.

RE

ACTUALITÉS RÉGIONALES

EL-MEGHAÏER

L'AQUACULTURE, UN NOUVEL HORIZON POUR LA JEUNESSE LOCALE

Depuis quelques années, la wilaya d'El-Meghaïer observe un engouement marqué des jeunes pour l'aquaculture, un intérêt qui s'est concrétisé par plusieurs projets aboutis, bénéficiant de l'accompagnement et des facilités mises en place par les pouvoirs publics afin de stimuler l'investissement dans ce secteur émergent.

Par Ali Boudefel

Parmi les parcours emblématiques figure celui de Youcef Abdelbasset, à la tête d'une exploitation privée située dans la zone agricole de Sebbala. Engagé dans l'aquaculture depuis 2019, il a débuté modestement avec des bassins en plastique avant de développer progressivement son activité, jusqu'à installer de vastes bassins d'élevage piscicole, portant aujourd'hui leur nombre à une vingtaine.

Convaincu du potentiel de cette filière dans les régions du Sud, le jeune exploitant invite les agriculteurs à s'y investir davantage, estimant que l'aquaculture représente une opportunité d'avenir à El-Meghaïer, d'autant plus que l'Etat manifeste un intérêt soutenu pour cette activité, en encourageant aussi bien la production que la commercialisation du poisson d'élevage.

S'agissant de l'écoulement de sa production, il se veut rassurant,



soulignant l'existence d'une demande en constante progression, tant de la part des agriculteurs intéressés par l'aérvage que des consommateurs. Il précise également que les produits issus de son exploitation trouvent preneur au-delà même des limites de la wilaya. Pour la saison en cours, la production prévisionnelle de son unité est estimée à 150 000 alevins de Tilapia rouge destinés à l'engraissement. Son promoteur indique qu'une partie de cette production sera prochainement mise sur le marché.

Une autre expérience notable est celle d'Abdelmohcène Lebraou, jeune responsable d'une exploitation agricole implantée dans la zone de Berkadjia, commune d'El-Meghaïer. Sur une superficie totale de 200 hectares, comprenant 1 500 palmiers et des

oliviers, il a réservé un hectare à la pisciculture, aménagé dans l'un des plus grands bassins de la région, où il a introduit 50 000 alevins, nourrissant le projet de créer d'autres infrastructures aquacoles.

La promotion de l'aquaculture dans la wilaya ne repose pas uniquement sur des initiatives individuelles, mais s'inscrit également dans une dynamique associative. C'est ce qu'a mis en avant Miloud Kessa, président de l'association « défi agricole d'élevage aquacole et avicole » à El-Meghaïer, rappelant que son organisation a formé, depuis sa création il y a quatre ans, pas moins de 150 jeunes dans le domaine.

Selon lui, la demande de formation dans ce secteur connaît une croissance notable, les jeunes cherchant à acquérir des compétences

et des diplômes leur permettant d'investir dans ce créneau et de lancer leurs propres projets.

Dans cette même perspective, le directeur régional de la Pêche et de l'aquaculture de Biskra, Salah-Eddine Oudainia, a affirmé que l'aquaculture occupe désormais une place de plus en plus importante dans la dynamique économique durable d'El-Meghaïer, contribuant à la sécurité alimentaire et à la création d'emplois.

Il a également évoqué l'aménagement de zones d'activités dans les communes d'El-Meghaïer et de Djamaa, dans le cadre des efforts consentis par les pouvoirs publics pour valoriser et soutenir ce type d'initiatives.

Il a ajouté que la wilaya dispose d'une ressource significative en Artémies, notamment dans la région de Nessighia, un atout mis en lumière lors d'une communication présentée au 9^e Salon international de la pêche et de l'aquaculture SIPA-2025, organisé en novembre dernier à Oran.

Pour l'année en cours, la station de la pêche et de l'aquaculture d'El-Meghaïer recense dix éleveurs aquacoles, soit cinq de plus que l'année précédente. Par ailleurs, la production aquacole a dépassé les 179 000 alevins en 2024 et plus de 260 000 alevins de Tilapia rouge en 2025, selon les données fournies par la représentante de la station, Zhor Debka.

L'ensemble de cette dynamique a été rendu possible grâce à l'appui constant et aux efforts déployés par les pouvoirs publics pour assurer le développement et la pérennisation de la filière aquacole.

A.B

MILA

LA CÉRALICULTURE EN PROGRESSION

Au cours de la saison agricole 2025-2026, une surface globale de 103 574 hectares a été consacrée à la mise en culture de plusieurs variétés de céréales dans la wilaya de Mila, selon les informations communiquées mercredi par la direction des services agricoles.

Le chef du service de l'organisation de la production et de l'appui technique, Mohamed Bengouiten, a indiqué à l'APS que les superficies emblavées jusqu'à la semaine en cours correspondent à environ 85 % des objectifs arrêtés à l'échelle des différentes communes. Il a toutefois précisé que ce chiffre pourrait encore évoluer à la hausse une fois les opérations de semis achevées dans certaines zones ayant enregistré des retards.

Dans le détail, le même responsable a fait savoir que 60 757 hectares ont été réservés au blé dur, tandis que le blé tendre occupe 19 747 hectares. L'orge couvre, pour sa part, une superficie de 19 397 hectares, l'avoine 3 556 hectares et le triticale 117 hectares. Afin d'assurer le bon déroulement de la campagne de labours et de semaines en cours, des volumes significatifs d'intrants ont été mis à la disposition des producteurs de céréales. Il s'agit notamment de 140 546 quintaux de semences et de 101 357 quintaux d'engrais, dont 62 400 quintaux d'engrais de fond, le reliquat étant constitué d'engrais de couverture. M. Bengouiten a souligné que ces opérations de cession se poursuivent toujours. En ce qui concerne

l'accompagnement financier et l'appui apporté aux agriculteurs de la wilaya, les services du groupe régional d'exploitation de la Banque de l'agriculture et du développement rural de Mila ont accordé, durant cette campagne, des financements à 1 427 céréaliculteurs.

Ces aides ont été octroyées dans le cadre du prêt bonifié « R'fig », destiné à faciliter l'acquisition des intrants agricoles et la prise en charge des dépenses liées aux travaux de labours et de semaines. Il a également été précisé que le montant global des crédits accordés aux producteurs de céréales a dépassé les 2,632 milliards de dinars.

A.B

TÉBESSA

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Une dotation financière de 300 millions de dinars a été consacrée au projet de réaménagement du stade « 4 mars 1956 » situé dans la ville de Tébessa, a indiqué mercredi le directeur de la jeunesse et des sports.

S'exprimant à l'APS, Mustapha Hamlaoui a expliqué que cette enveloppe, inscrite au titre du programme sectoriel de l'année 2026, servira à engager prochainement des travaux de modernisation de cette enceinte sportive afin de la rendre conforme à l'accueil des différentes compétitions, en particulier celles de football. Il a précisé qu'un délai de réalisation de vingt-quatre mois a été arrêté pour mener à terme cette opération.

Dans le même cadre, le responsable a fait savoir que le programme sectoriel 2026 comprend également d'autres projets, parmi lesquels la construction d'une piscine de proximité dans la commune d'El Oglia, ainsi que le lancement des études techniques pour la réalisation de deux piscines similaires dans les communes de Bir Mokkadem et d'El Ma Labiod.

Par ailleurs, une enveloppe de 35 millions de dinars a été affectée aux travaux de réhabilitation de la salle omnisports de Bir El Ater. Le directeur du secteur a également indiqué que ses services ont adressé plusieurs requêtes au ministère de tutelle en vue de la réalisation de nouvelles structures sportives à travers différentes communes, notamment celles situées aux zones frontalières, dans l'attente de l'achèvement des études nécessaires, de leur validation et de l'octroi des financements requis pour leur concrétisation.

A.B

BISKRA

EXÉCUTION D'UNE MANŒUVRE SIMULANT UN INCIDENT INDUSTRIEL

La direction de la Protection civile de la wilaya de Biskra a exécuté mercredi une manœuvre simulant des interventions suite à un incident industriel et énergétique survenu dans la zone industrielle Ouest du chef-lieu de wilaya dans le cadre de la mise en œuvre du plan de wilaya d'organisation des secours de l'année 2026. La manœuvre a été menée avec la participation de plusieurs directions exécutives dont celles de la santé, de l'énergie, des travaux publics et du logement ainsi que de la conservation des forêts et des services de sécurité avec l'enclenchement du plan d'organisation des secours et l'envoi des unités anti-incendie et de secours vers les sites de l'exploitation et de l'incendie simulés survenus suite à une fuite de gaz au niveau de l'unité d'enfûtement des bouteilles de gaz butane.

Outre l'installation d'un poste de commande près du site de l'incident, tous les intervenants ont été mobilisés ainsi que le matériel requis pour les interventions (engins, bulldozers, citernes à eau, véhicules et matériel d'extinction).

Des équipes spécialisées dans l'extinction des incendies et le contrôle des divers risques ont été mobilisées pour limiter les dégâts

humains et matériels au niveau de l'unité, de la zone industrielle et les quartiers voisins en plus des équipes cynotechniques chargées de la recherche d'éventuelles victimes sous les décombres.

Selon le bilan des actions d'interventions de la manœuvre, des victimes parmi les travailleurs de l'unité et des habitants d'une cité voisine ont été évacuées vers le poste médical avancé encadré par les services de santé pour recevoir les premiers soins avant leur évacuation vers les établissements hospitaliers.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur de wilaya de la Protection civile, le lieutenant-colonel Abdelmalek Kebachi, a indiqué que cette manœuvre vise à évaluer la préparation des unités spécialisées à faire face à de pareils incidents ainsi qu'à renforcer la coordination avec les autres intervenants.

Le plan d'organisation des secours a été enclenché durant cette manœuvre suite au signalement d'une fuite de gaz suivie d'explosions et d'incendie au niveau de la zone industrielle Ouest faisant des victimes à l'unité d'enfûtement des bouteilles à gaz butane et dans un quartier mitoyen à la zone.

R.R/APS

HISTOIRE DES ÉCHANGES COMMERCIAUX

QUAND LA MONNAIE N'EXISTAIT PAS ENCORE

Bien avant l'invention de la monnaie, les sociétés humaines anciennes ont dû se débrouiller et inventer des moyens d'échanger leurs biens et leurs services. Le troc a été la première solution à ce besoin universel. Il est né au Néolithique et s'est imposé dès que les hommes ont commencé à produire plus qu'ils ne consommaient.

Par Rihab Taleb

Les surplus agricoles, les outils fabriqués en pierre ou en métal, les animaux domestiques ont constitué les premières richesses à échanger. Le troc reposait sur une logique simple : donner ce que l'on possède en excédent pour obtenir ce qui manque. Ce système a permis aux communautés de survivre, de se développer et de tisser des liens sociaux et commerciaux. Mais il comportait aussi des limites qui allaient pousser l'humanité vers une révolution économique : la monnaie.

Le troc n'a pas été limité à une région ou à une époque ; il a été pratiqué partout dans le monde. Dans le Proche-Orient, berceau des premières civilisations, les paysans ont échangé céréales, bétail et outils. En Mésopotamie, les tablettes d'argile retrouvées par les archéologues montrent que les habitants troquaient orge, dattes et laine contre des métaux ou du bois importés.

Blé contre or et pierres précieuses

En Égypte ancienne, les échanges de blé et de lin contre de l'or ou des pierres précieuses étaient fréquents. En Chine, les villages ont troqué soie, riz et jade contre des métaux ou des animaux domestiques, et les routes commerciales ont relié les régions éloignées. En Amérique centrale, les Mayas et les Aztèques ont échangé cacao, maïs et plumes précieuses, ces dernières étant considérées comme des objets de prestige et parfois réservées aux élites. En Afrique, le sel, l'or et l'ivoire ont circulé de tribu en tribu, parfois sur des milliers de kilomètres, créant de véritables réseaux commerciaux. En Europe préhistorique, les tribus ont troqué armes, poteries et nourriture, et les fouilles archéologiques révèlent des échanges de silex ou d'ambre entre régions éloignées. Partout, le troc a reflété les ressources locales et les besoins des communautés, créant des réseaux d'échanges qui ont parfois traversé des continents.

Les échanges concernaient une grande variété de biens. Les produits alimentaires ont occupé une place centrale : blé, riz, maïs ou cacao ont servi de base aux transactions. Les animaux domestiques ont représenté une richesse considérable et ont souvent été troqués contre des denrées ou des outils. Les matières premières, comme le sel, l'or, l'argent, le cuivre ou le jade, ont circulé largement, car elles étaient indispensables à la fabrication d'armes, de bijoux ou d'objets rituels. Certains produits de luxe, comme la soie, les plumes rares ou l'ivoire, ont servi à affirmer le prestige des élites. Le sel, en particulier, a été si précieux qu'il est devenu une véritable monnaie d'échange, donnant naissance au mot « salaire ». Dans certaines régions, les coquillages cauris ont été utilisés comme moyen de paiement, car ils étaient rares et faciles à transporter. Ces biens ont façonné les premières économies et ont permis aux sociétés de se structurer autour de l'échange.



La « double coïncidence des besoins »

Mais le troc n'a pas été sans contraintes. Il a fallu que chaque partie possède ce que l'autre désirait, ce que les économistes appellent la « double coïncidence des besoins ». Comment comparer la valeur d'un mouton avec celle d'un sac de blé ? Comment transporter ou conserver des biens périssables ? Ces difficultés ont rendu les échanges complexes et ont poussé les sociétés à inventer des solutions plus pratiques. Le troc, bien qu'efficace dans les petites communautés, devenait compliqué dès que les échanges s'élargissaient à des régions ou à des peuples différents. La nécessité d'un outil commun de mesure et de paiement s'est imposée progressivement.

Pour dépasser ces limites, les civilisations ont créé la monnaie. D'abord sous forme de monnaies-marchandises, comme le sel, le cacao ou les coquillages cauris, qui avaient une valeur intrinsèque et étaient acceptées par tous. Puis sont venues les monnaies métalliques. Vers le VIIe siècle av. J.-C., dans l'actuelle Turquie, on a frappé les premières pièces en électrum, un alliage d'or et d'argent. La Grèce antique a rapidement adopté ce système, et Rome a installé son premier atelier monétaire vers 269 av. J.-C. dans le temple de Junon Moneta, d'où vient le mot « monnaie ». En Chine, les premières pièces métalliques ont pris la forme de couteaux ou de pelles dès le VIe siècle av. J.-C., avant d'évoluer vers des pièces rondes percées en leur centre. En Afrique, les cauris et les lingots de métal ont circulé comme monnaie d'échange, tandis que le fer et le cuivre ont servi de référence dans certaines régions. Ces inventions ont marqué une étape décisive dans l'histoire économique de l'humanité.

La monnaie a transformé les échanges. Elle a permis de mesurer la valeur des biens, de stocker la richesse et de faciliter les transactions. Grâce à la monnaie, les marchés se sont développés, les routes commerciales se sont multipliées et les grandes civilisations ont pu prospérer. Les empires ont utilisé la monnaie pour affirmer leur puissance et contrôler leurs territoires. Les pièces frappées à l'effigie des souverains ont servi à diffuser leur image et leur autorité. L'évolution du troc vers la monnaie illustre la créativité humaine face aux besoins économiques et sociaux. Et si le troc semble appartenir au passé, il n'a jamais totalement disparu : aujourd'hui encore, il a renait sous des formes modernes, notamment à travers des plateformes d'échange de services ou de biens, rappelant que l'économie est avant tout une histoire de relations humaines.

Troquer pour survivre dans des environnements hostiles

En Algérie, comme dans de nombreuses sociétés méditerranéennes et africaines, le troc a longtemps été une pratique courante. Dans les vil-

ages et les oasis, les habitants échangeaient des denrées agricoles, du bétail, des dattes ou du sel contre des tissus, des outils ou des produits artisanaux. Ce système d'échange direct a permis aux communautés rurales de survivre dans des environnements parfois hostiles, notamment dans le Sahara, où les ressources étaient limitées et où la monnaie n'était pas toujours disponible. Le troc a ainsi contribué à maintenir des liens sociaux et économiques entre les différentes régions du pays.

Aujourd'hui encore, le troc reste pratiqué dans certaines zones frontalières de l'Algérie. Dans le Sud, notamment à Adrar et à Tamanrasset, des échanges se font avec les pays voisins comme le Mali et le Niger. Ce commerce frontalier repose sur l'échange de produits agricoles, de bétail, de denrées alimentaires et parfois de biens manufacturés. Il est considéré comme un appui au développement des régions frontalières, car il permet de dynamiser l'économie locale et de protéger les réserves en devises des pays concernés.

Le troc en Algérie n'est pas seulement une pratique traditionnelle ; il est aussi envisagé comme un levier de promotion des exportations nationales. Des journées d'étude ont été organisées pour réfléchir aux mécanismes permettant d'intégrer le troc dans les stratégies économiques modernes, notamment dans un contexte de mondialisation et de commerce électronique. L'idée est de valoriser les échanges directs pour soutenir les producteurs locaux et renforcer la coopération régionale. Ainsi, en Algérie, le troc n'est pas seulement un vestige du passé : il reste une pratique vivante, adaptée aux réalités locales et aux besoins des régions frontalières.

R.T

INFLATION

ELLE A ATTEINT 1,5% EN ITALIE

L'inflation a accéléré en Italie en 2025, à 1,5% en moyenne annuelle contre 1% en 2024, selon les données publiées mercredi par l'Institut Italien des statistiques (Istat).

Après un ralentissement à l'automne, l'inflation a légèrement réaccéléré en décembre à 1,2% en glissement annuel (+0,2 point sur un mois), selon une première estimation de l'Istat, notamment à cause de l'augmentation des prix des transports et des aliments. La hausse de l'indice d'inflation calculé selon les normes harmonisées de l'Union européenne (IPCA) s'éta-

blit aussi à 1,2% en décembre sur un an, contre 1,1% en novembre, précise l'Istat.

L'inflation moyenne pour l'année 2025 atteint 1,7%, contre 1,1% en 2024, selon ces normes.

L'inflation italienne est ainsi restée inférieure à celle de la zone euro, redescendue à 2% sur un an en décembre, et terminant ainsi l'année 2025 juste au niveau de l'objectif de la Banque centrale européenne, selon Eurostat.

L'inflation s'est cependant fait ressentir plus fortement au quotidien auprès des Italiens, avec une accélération en décembre des prix

des produits à forte fréquence d'achat (+2,2% sur un an). Pour l'association de protection des consommateurs Codacons, le mois de décembre a été marqué par une "rafale d'augmentations", du côté des billets d'avion (+15,2% sur un an pour les vols internes) comme de la viande de boeuf (+8,2%) ou du café (+18%).

L'inflation sur l'année 2025 équivaut à une dépense supplémentaire de 685 euros en moyenne pour un foyer avec deux enfants, a précisé l'association dans un communiqué.

R.E

PRISONNIERS PALESTINIENS

LA JOURNÉE DU MARTYR RAVIVE LA MÉMOIRE DES DÉTENUS MORTS EN DÉTENTION DEPUIS 1967

Depuis 1967, le nombre de prisonniers et de détenus palestiniens tombés en martyrs dans les prisons de l'occupation sioniste a atteint 323 personnes, a fait savoir mercredi le Club du prisonnier palestinien.

Par Karim Akli Daoudi

Dans un communiqué diffusé par plusieurs médias à l'occasion de la Journée du martyr palestinien, célébrée chaque année le 7 janvier, l'organisation a précisé que « ce total inclut les cas dont le martyre a pu être attesté par les institutions palestiniennes des droits humains, médicales et juridiques au fil des décennies », malgré la « politique de dissimulation et de manque de transparence » adoptée par l'entité sioniste.

La même source a indiqué que la période ayant suivi le lancement de la guerre génocidaire menée par l'entité sioniste contre la bande

de Ghaza a marqué « la phase la plus dangereuse et la plus sanglante de l'histoire du mouvement des prisonniers, tant par l'ampleur du nombre de martyrs que par la nature des crimes commis à l'intérieur des prisons et des centres de détention ». Elle a rappelé que le total des prisonniers morts en martyrs depuis 1967 s'élève à 323, dont plus de 100 depuis le début de la guerre génocidaire à Ghaza, le 7 octobre 2023.

Dans ce cadre, il a été signalé que les identités de 86 prisonniers martyrs depuis le 7 octobre 2023 ont été rendues publiques jusqu'à présent, parmi lesquels figurent 50 détenus originaires de la bande de

Ghaza, ce qui constitue « un indicateur évident de l'intensification des politiques d'exécutions systématiques, en particulier à l'encontre des prisonniers de Ghaza, soumis à des conditions de détention extrêmement dures et inhumaines ».

Le Club du prisonnier palestinien a estimé que le fait de dépasser le seuil de 100 prisonniers martyrs en un laps de temps relativement court représente « un précédent historique d'une gravité extrême et traduit un niveau inédit de violence et de brutalité ».

Il a exhorté la communauté internationale, ainsi que ses institutions des droits humains et

judiciaires, à « assumer pleinement leurs responsabilités et à agir sans délai afin d'assurer la protection des prisonniers, de traduire en justice les dirigeants de l'occupation pour ces crimes et de mettre un terme à l'impunité ».

Il convient de rappeler que les Palestiniens commémorent la Journée du martyr en hommage au premier martyr de la révolution palestinienne, Ahmad Moussa Sa-lameh, tombé en 1967.

Cette journée est également dédiée au souvenir des martyrs issus du mouvement des prisonniers décédés dans les prisons de l'occupation sioniste.

KAD

MAROC

MISE EN GARDE CONTRE L'HÉGÉMONIE DU POUVOIR JUDICIAIRE

Des organisations marocaines de défense des droits humains ont exprimé leur inquiétude face à l'entrée en vigueur du nouveau Code de procédures pénales, mettant en garde contre ses répercussions sur le système des droits et des libertés, estimant qu'il consacre une "hégémonie injustifiée" du pouvoir judiciaire.

Dans ce cadre, l'Association marocaine des droits humains (AMDH) a fait part, dans un communiqué, de sa profonde préoccupation quant aux "reculs préoccupants et dangereux en matière de droits", résultant des dispositions du nouveau Code de procédures pénales, marquées par des "dysfonctionnements structurels et des critiques documentées dans des rapports nationaux et internationaux", notamment en ce qui concerne le renforcement du rôle du pouvoir judiciaire et l'élargissement de son autorité en matière de détention provisoire.

Autant d'éléments qui, selon l'association, confirment que ce texte "ne répond pas aux attentes d'un véritable tournant profond en matière de droits humains auxquels aspire la société marocaine".

L'AMDH a souligné que l'entrée en vigueur de

ce code dans le pays intervient "dans un contexte délicat, marqué par l'intensification du débat autour du recul des droits et des libertés, l'absence de responsabilité des institutions dans le renforcement de la confiance en la justice, ainsi que le besoin urgent d'instaurer une justice pénale plus équitable, plus transparente et conforme à la Constitution et aux engagements internationaux du Maroc en matière des droits de l'Homme".

Dans le même sillage, l'association a insisté sur le fait que "la détention provisoire demeure l'une des atteintes les plus graves à la liberté individuelle dans le système pénal marocain", dénonçant également "l'encadrement strict imposé par la loi et la marginalisation du rôle de la société civile dans la lutte contre la corruption".

A ce propos, la même organisation a critiqué les amendements apportés aux articles 3 et 7 du Code, estimant qu'ils "restreignent le droit au recours en justice et entravent l'action de la société civile, notamment dans les affaires liées à la protection des deniers publics et à la lutte contre la corruption, en interdisant aux associations de défense des droits de se constituer partie civile". Une situation qui, selon elle, "consacre l'impunité

et fait du déclenchement de l'action publique en matière de crimes de corruption une prérogative exclusive de certaines instances officielles".

Sur un ton aussi critique, le Forum marocain des droits humains a dénoncé "l'appropriation unilatérale du processus législatif" par le Makhzen, y voyant une "Violation flagrante du principe de participation à l'élaboration des décisions politiques", dans un contexte marqué par "la montée de l'autoritarisme, le contrôle des leviers des politiques publiques et la sécurisation de l'ensemble des domaines, au service des intérêts de l'Etat, au détriment du citoyen opprimé et démunie".

Le Forum a relevé, dans son communiqué, que cette mainmise s'est traduite par l'adoption de lois telles que le Code de procédures pénales, la loi sur la grève et celle relative aux peines alternatives, ainsi que par d'autres projets de loi en cours d'examen, estimant que ces textes "portent gravement atteinte aux droits et aux libertés et favorisent les plus forts au détriment du citoyen, maillon le plus faible du système législatif".

RI

LE SAHARA OCCIDENTAL RESTE

UN TERRITOIRE NON AUTONOME EN ATTENTE DE DÉCOLONISATION

Le statut juridique du Sahara occidental demeure inchangé en 2025, affirme l'écrivaine et journaliste espagnole, Victoria García Corera, soulignant que le Sahara occidental reste un territoire non autonome en attente de décolonisation, dont le statut final ne peut être déterminé que par l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination.

"S'il y a une chose qui est devenue claire en 2025, c'est que (...) le cadre juridique du Sahara occidental demeure inchangé", écrit-elle dans une tribune publiée sur la plateforme "N'oubliez pas le Sahara occidental".

Selon Victoria Corera, aucune initiative bilatérale, ni un geste diplomatique n'est parvenu à modifier la nature de ce territoire telle que définie par les Nations unies : "un territoire non autonome en attente de décolonisation, dont le statut final ne peut être déterminé que par l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination".

Elle a souligné que "rien d'essentiel n'a changé" dans la dernière résolution du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental, malgré les tentatives marocaines de faire croire le contraire.

"La résolution 2797 du Conseil de sécurité il-

lustre une fois de plus clairement cette lutte d'interprétation", a ajouté l'écrivaine, expliquant que le Maroc a tenté d'imposer une interprétation du texte qui lui soit favorable, "la présentant comme un soutien implicite à son pseudo plan d'autonomie".

Or, a-t-elle expliqué, "la résolution n'introduit aucun changement substantiel, ne reconnaît aucune souveraineté marocaine sur le territoire et ne modifie en rien le principe fondamental qui régit la question sahraouie : le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination".

"Ce principe demeure une limite juridique franchissable", insiste-t-elle.

Au niveau européen, l'écrivaine espagnole a rappelé que le droit européen a "clairement établi" qu'aucun accord ne peut s'appliquer à ce territoire sans le consentement du peuple sahraoui.

"Ce rappel juridique contraste fortement avec les tentatives politiques (de la Commission européenne) de normaliser une situation dépourvue de tout fondement juridique", a-t-elle relevé.

"Le Sahara occidental demeure une question de décolonisation non résolue, et non un conflit gelé ou un différend régional. Tant que ce principe

fondamental ne sera pas respecté, toute tentative d'imposer des solutions partielles ou définitives restera politiquement fragile et juridiquement invalide", a-t-elle prévenu.

La journaliste a regretté, par ailleurs, la non extension du mandat de la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) à la surveillance du respect des droits de l'homme, qu'elle qualifie de "grave anomalie au sein du système des Nations unies, perpétuée année après année grâce au soutien, explicite ou tacite, d'Etats influents".

L'absence d'un mécanisme de surveillance des droits de l'homme "n'est pas neutre : il contribue à l'impunité et prolonge les souffrances de la population sahraouie", a-t-elle fait savoir.

Elle a souligné, dans ce contexte, que dans les territoires occupés, "la répression, les arrestations arbitraires, la persécution des militants et les violations systématiques des droits humains persistent".

RI

SOMALIE

L'OCI CONDAMNE LA VISITE D'UN RESPONSABLE SIONISTE À LA VILLE SOMALIENNE DE HARGEISA

Le secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Hussein Ibrahim Taha, a condamné la visite effectuée récemment par un responsable sioniste à la ville somalienne de Hargeisa, en Somalie, considérant que cette démarche constitue une violation flagrante de la souveraineté de la République fédérale de Somalie, de son unité et de son intégrité territoriale.

Le secrétaire général de l'OCI a souligné dans un communiqué, que "toute présence ou tout contact officiel sur le territoire de la République fédérale de Somalie sans l'accord ou l'autorisation de son gouvernement est illégal, nul et non avenu, et va à l'encontre des principes et objectifs

de la Charte des Nations unies ainsi que des fondements établis régissant les relations entre les Etats, au premier rang desquels figurent le respect de la souveraineté, la non-ingérence dans les affaires intérieures et la préservation de l'unité et de l'intégrité territoriale".

Il a réaffirmé, à cette occasion, "la position constante et de soutien de l'OCI en faveur de la République fédérale de Somalie dans la préservation de sa souveraineté, de son unité et de son intégrité territoriale", appelant la communauté internationale à "agir pour mettre immédiatement un terme à toutes les pratiques visant à saper la souveraineté et l'unité de la République fédérale

de Somalie et à menacer la sécurité et la stabilité dans la région de la Corne de l'Afrique".

Pour rappel, le ministère somalien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale avait condamné la visite de ce qui est présenté comme le "ministre des Affaires étrangères" de l'entité sioniste à la ville de Hargeisa, qualifiant cet acte de "violation flagrante" de la souveraineté, de l'unité politique et de l'intégrité territoriale de la Somalie, ainsi que d'ingérence inacceptable dans les affaires intérieures d'un Etat membre des Nations unies.

RI

MOTEURS DE RECHERCHE SERAIT-CE LA FIN DE GOOGLE ?

L'arrivée des IA génératives et des réseaux sociaux bouleverse la recherche en ligne. Google, longtemps incontournable, voit son modèle fragilisé. Si Gemini lui permet de rester dans la course, les éditeurs, quant à eux, doivent réinventer leurs stratégies pour survivre.

Par Yakout Abina

Longtemps, les revenus publicitaires des médias numériques dépendaient largement de Google, via son moteur de recherche et son flux Discover. Mais la donne change rapidement. Les formats courts, omniprésents sur les réseaux sociaux, captent désormais l'attention et les budgets.

Lorsqu'il s'agit de s'informer ou de trouver une réponse, les internautes se tournent de moins en moins vers les moteurs de recherche traditionnels. Les synthèses générées par les intelligences artificielles s'imposent comme une alternative immédiate et efficace. Résultat : une redistribution brutale des cartes, qui fragilise à la fois Google et les sites d'information, privés d'une part essentielle de leurs revenus publicitaires.

Chez Google, un bouleversement discret mais lourd de conséquences est en cours. Les éditeurs de sites d'information observent une chute brutale de leur trafic. D'après une étude menée par Digital Content Next, le trafic de référence depuis Google Search a reculé de 25 % pour de nombreux médias depuis l'essor des IA génératives. Dans certains cas, le taux de clics s'est effondré de 61 %, révélant une tendance inquiétante.

Plus largement, plusieurs études confirment que près de 7 recherches sur 10 se terminent désormais sans clic vers un site



externe. Les internautes trouvent directement leurs réponses dans les résultats enrichis ou les synthèses produites par l'intelligence artificielle. Pour les médias et les petites entreprises qui dépendaient de ce flux pour alimenter leurs revenus publicitaires via Google Ads, c'est une véritable catastrophe.

Depuis plus de deux décennies, Google façonne notre manière de chercher, de consommer et même de penser l'information. Chaque ajustement de son algorithme a longtemps fait trembler les médias, contraints de s'adapter aux nouvelles règles sous peine de disparaître.

Pour les éditeurs, notamment ceux qui s'efforcent de proposer une information fiable, indépendante et gratuite, la vigilance était permanente. Mais aujourd'hui, la donne change : ce n'est plus seulement l'algorithme qui dicte les règles, ce sont les usages eux-mêmes. Les internautes se tournent vers les réseaux sociaux et les assistants IA pour obtenir des réponses instantanées, reléguant le moteur de recherche au second plan.

Ce basculement pose une question pertinente : Google peut-il

conserver son rôle central dans l'accès à l'information, ou assiste-t-on à l'émergence d'un nouvel écosystème où l'IA et les plateformes sociales deviennent les véritables portes d'entrée du savoir ?

Les temps changent, et Google lui-même se retrouve pris dans le piège de la révolution des intelligences artificielles génératives. Ces nouveaux outils transforment en profondeur la recherche sur le Web. Désormais, l'utilisateur n'a plus besoin de cliquer sur des liens : les chatbots délivrent des synthèses instantanées, claires et directes.

Mais derrière cette praticité se cache une réalité inquiétante. Moins de clics signifie moins de revenus pour les médias, dont le modèle repose sur la visibilité et la publicité. Et la tendance ne fait que s'accentuer : de nouveaux navigateurs dédiés à l'IA, portés par des acteurs comme Perplexity ou OpenAI, s'imposent déjà comme des alternatives.

Pour l'internaute, l'expérience est fluide et efficace. Pour les sites d'information et les créateurs de contenus, c'est une chute brutale du trafic et de la visibilité.

Le temps consacré à la re-

cherche pure se réduit également. En parallèle, des plateformes comme TikTok, Instagram ou Threads captent l'attention des internautes. Portés par des formats courts, visuels et viraux, ces réseaux séduisent une génération qui passe frénétiquement d'une vidéo à un post, reléguant les moteurs de recherche traditionnels au second plan. On ne cherche plus l'information, on la reçoit en continu, souvent sans filtre, au rythme d'une avalanche de contenus. Vérifier, hiérarchiser, s'informer devient un défi dans un quotidien limité à 24 heures. Google, longtemps maître du jeu, doit désormais affronter une concurrence protéiforme : non seulement les acteurs directs de l'IA générative, mais aussi cette distraction permanente qui définit le web moderne. La bataille pour capter l'attention des internautes devient le nerf de la guerre numérique. Si les bouleversements actuels fragilisent les médias en ligne, ils ne signent pas pour autant la fin de Google. Son IA Gemini est parvenue à remonter la pente et, avec l'écosystème logiciel d'Android, les applications et les services utilisés par des milliards de personnes, le géant californien entend rester un acteur incontournable. En revanche, le moteur de recherche traditionnel, tel qu'on l'a connu, va certainement mourir à petit feu au profit de Gemini. Mais le géant d'internet reste également un vendeur de publicités et, pour le rester, il va devoir trouver un moyen, via Gemini, pour que les éditeurs de contenus puissent percevoir des revenus. En 2026, Google ne disparaîtra pas, mais il ne sera plus le centre de gravité de l'attention. Les plus exposés à ce bouleversement seront les éditeurs, contraints de mener leur propre révolution, d'inventer de nouveaux formats, de diversifier leurs sources de financement et de trouver des voies inédites pour capter un public volatile. Cette transition, vitale pour certains, sera tout l'enjeu de cette année.

Y.A

LA VOITURE ÉLECTRIQUE FACE À SON PLAFOND D'INNOVATION ATTENTE D'UN NOUVEAU SOUFFLE EN 2026

Par Salim Nait Ouguelmim

En 2026, une interrogation s'impose avec insistance : la voiture électrique a-t-elle atteint un stade de stabilisation technologique ou peut-on encore espérer des avancées majeures à court terme ? Jadis expérimentale et marginale, elle s'est désormais installée durablement dans le paysage automobile, au point de ne plus être perçue ni comme un prototype ni comme une curiosité réservée à quelques initiés. Sur le continent européen comme dans de nombreuses régions du monde, sa progression se confirme année après année. En 2025, près d'un véhicule neuf sur cinq fonctionne à l'électricité. Le temps où croiser une voiture branchée dans une petite commune relevait de l'exception est révolu, comme le montrent les zones périurbaines où ces modèles se multiplient et se banalisent. Cette dynamique repose sur plusieurs facteurs convergents : des autonomies en nette hausse, devenues suffisamment rassurantes pour le quotidien, des temps de recharge de plus en plus courts, et une offre désormais abondante couvrant presque toutes les catégories du marché. Pourtant, alors que la voiture électrique grand public entre pleinement dans sa deuxième décennie d'existence, une question fondamentale demeure : assiste-t-on à l'achèvement d'un premier cycle d'innovations ? Quelles ruptures technologiques pourraient encore émerger dès l'an prochain ? À l'image du marché des smartphones, qui semble évoluer désormais par petites touches, le secteur automobile électrique est-il arrivé à maturité ou sur le point de connaître une transformation radicale ? Les années 2020 ont clairement marqué une phase de consolidation.

Les modèles limités à moins de 300 kilomètres d'autonomie selon le cycle WLTP appartiennent désormais au passé, et cette progression s'est opérée de manière progressive mais constante. Même les citadines électriques sont aujourd'hui dotées de batteries avoisinant les 50 kWh, offrant couramment plus de 300 kilomètres d'autonomie. Des exemples emblématiques illustrent cette tendance, comme la Renault 5 E-Tech avec ses 410 kilomètres annoncés, la Citroën ë-C3 et ses 320 kilomètres, ou encore la Hyundai IONIQ qui atteint près de 370 kilomètres. Si ces véhicules restent principalement conçus pour un usage quotidien, les longs trajets sont devenus envisageables grâce à une autre évolution décisive : la généralisation des infrastructures de recharge rapide. Il y a encore quelques années, partir loin nécessitait une planification minutieuse et des solutions de secours multiples. Aujourd'hui, cette contrainte a presque disparu. Il suffit de surveiller le niveau de batterie et de repérer une borne disponible, notamment sur les grands axes autoroutiers où les stations à recharge rapide en courant continu se sont largement démocratisées.

L'ouverture progressive du réseau de Superchargeurs Tesla à l'ensemble des véhicules électriques a également joué un rôle déterminant. Elle a contribué à lever une appréhension majeure liée aux déplacements longue distance. Désormais, entre les réseaux Fastned, Electra, TotalEnergies, Ionity ou Tesla, les options sont nombreuses, ce qui facilite grandement l'adoption de la mobilité électrique.

Sur les modèles pensés pour avaler les kilomètres, les progrès ont été spectaculaires. Les autonomies oscillant entre 500 et plus de 700 kilomètres WLTP, combinées à des recharges rapides permettant de passer de 10 à 70 % en

une vingtaine de minutes, constituent un saut technologique majeur. Ce qui relevait de l'exception il y a une décennie est aujourd'hui devenu la norme, comme en témoignent des modèles très répandus tels que la Tesla Model Y, la Model 3 ou le Skoda Elroq, capables de supporter des puissances de charge atteignant 250 kW. À l'intérieur des habitacles, l'influence initiée par Tesla s'est progressivement étendue à l'ensemble du secteur. Les grands écrans centraux, les interfaces spécifiquement pensées pour la gestion de l'énergie et les planificateurs d'itinéraires efficaces se sont imposés. À cela s'ajoute la généralisation des mises à jour à distance, signe que l'ensemble des constructeurs s'est aligné, parfois contraint, sur de nouveaux standards numériques. À la fin de l'année 2025, le constat est clair : les bases sont solides. Pour plus de 90 % des usages, la voiture électrique répond pleinement aux attentes. Elle peut désormais s'imposer comme le choix par défaut lors de l'achat d'un véhicule neuf, les autres motorisations n'intervenant qu'en second recours. Toutefois, à l'image d'un smartphone arrivé à maturité, tout fonctionne parfaitement, mais l'effet de surprise s'estompe. Les nouveautés se ressemblent, et l'impression d'un plafond technologique commence à s'installer. Les fondamentaux demeurent inchangés : autonomie, vitesse de recharge et prix. C'est sur l'optimisation de ces trois leviers que se joueront la différenciation future des constructeurs et l'élargissement du public concerné. Or, au regard des technologies actuellement disponibles, des ruptures spectaculaires semblent peu probables à court terme, laissant planer le doute sur la capacité du secteur à se réinventer rapidement.

S.N.O

T
Z
E
N
V
R
O
U
N
E

POLITIQUES AGRICOLES

POURQUOI SE MÉFIE-T-ON DES OGM ?

Alors que de nombreux pays ont autorisé les organismes génétiquement modifiés dans leurs cultures agricoles, l'Algérie maintient une position ferme de refus. Cette décision repose sur des arguments scientifiques, sanitaires, économiques et stratégiques. Décryptage d'un sujet sensible aux enjeux majeurs pour l'avenir de l'agriculture nationale.

Par Chaimaa Sadou

Dans les champs de plusieurs régions du monde, des semences dites « améliorées » sont aujourd'hui largement utilisées. Ces semences, issues des organismes génétiquement modifiés, plus connus sous le sigle OGM, occupent une place croissante dans l'agriculture mondiale. Pourtant, en Algérie, leur usage reste strictement interdit. Ce choix suscite encore de nombreuses interrogations, à l'heure où la sécurité alimentaire est devenue un enjeu majeur.

Que signifie OGM ?

Le terme OGM désigne un organisme génétiquement modifié, c'est-à-dire un être vivant dont le patrimoine génétique a été modifié en laboratoire. Concrètement, les scientifiques introduisent dans une plante un gène provenant d'une autre espèce afin de lui conférer une caractéristique précise : résistance à un insecte, tolérance à un herbicide, adaptation à des conditions climatiques difficiles ou augmentation du



rendement. Les cultures les plus concernées dans le monde sont le maïs, le soja, le coton et le colza.

Pourquoi recourir aux OGM ?

Les pays qui ont adopté les OGM avancent plusieurs arguments. Le premier est l'augmentation des rendements agricoles, dans un contexte de croissance démographique mondiale. Les OGM permettent aussi de réduire certaines pertes liées aux maladies ou aux parasites. Pour les agriculteurs, cela peut signifier une production plus stable et, parfois, une diminution des coûts liés aux traitements phytosanitaires. Dans certaines régions du globe, les OGM sont également présentés comme une réponse aux effets du changement climatique, notamment face à la

sécheresse.

Bénéfices annoncés et risques soulevés

Les promoteurs des OGM mettent surtout en avant des avantages économiques et productifs. Toutefois, ces avantages sont contrebalancés par des risques qui font débat. Sur le plan sanitaire, les effets à long terme de la consommation d'OGM font encore l'objet de discussions scientifiques. Sur le plan environnemental, l'utilisation massive de certaines semences génétiquement modifiées peut entraîner une perte de biodiversité et favoriser l'apparition de résistances chez les insectes ou les mauvaises herbes.

A cela s'ajoute un enjeu économique majeur: la dépendance des agriculteurs envers de grandes firmes

multinationales, détentrices des brevets sur les semences. Dans plusieurs pays, cette dépendance a contribué à fragiliser les exploitations agricoles locales et réduit la liberté des producteurs.

Pourquoi l'Algérie refuse-t-elle les OGM ?

Depuis plusieurs années, l'Algérie a clairement inscrit son refus des OGM dans sa législation. Ce choix repose d'abord sur le principe de précaution, qui consiste à éviter toute pratique dont les conséquences à long terme ne sont pas totalement maîtrisées. Les autorités privilient la protection de la santé des citoyens et la préservation de l'environnement.

Ensuite, ce refus s'inscrit dans une logique de souveraineté alimentaire. L'Algérie cherche à développer une agriculture durable, fondée sur des semences locales et sur la valorisation de son patrimoine agricole. Autoriser les OGM reviendrait à ouvrir la porte à une dépendance technologique et économique vis-à-vis de groupes étrangers, ce qui va à l'encontre des objectifs nationaux.

Le pays mise de plus en plus sur l'agroécologie et les pratiques agricoles respectueuses des sols et des ressources naturelles. Dans cette vision, la performance agricole ne se mesure pas uniquement en tonnes produites, mais aussi en durabilité et en sécurité.

Le refus des OGM en Algérie n'est pas un rejet du progrès scientifique, mais un choix prudent et stratégique. Face aux enjeux de santé publique, d'environnement et d'indépendance économique, le pays priviliege une agriculture maîtrisée et adaptée à ses réalités. Un débat qui reste ouvert à l'échelle mondiale, mais où chaque nation trace sa propre voie.

C.S

PÉTROLE ET RICHESSE FORESTIÈRE PETROBRAS SUSPEND UN FORAGE CONTROVERSÉ EN AMAZONIE APRÈS UNE FUITE

Par Hamida Indja

La compagnie pétrolière publique brésilienne Petrobras a annoncé, mardi, la suspension temporaire de ses opérations de forage dans une zone maritime proche de l'Amazonie. Cet arrêt fait suite à la détection d'une perte de fluide de forage.

Ce forage, initié en octobre dernier à environ 500 kilomètres de l'embouchure du fleuve, avait obtenu un permis environnemental après cinq années de procédure. Dans un communiqué, Petrobras a précisé que la fuite avait été identifiée le 4 janvier sur deux lignes auxiliaires re-

liant la plateforme à un puits situé à 175 kilomètres des côtes. Ces conduites servent à acheminer le fluide, essentiel pour refroidir et lubrifier l'équipement, de la surface jusqu'au fond marin.

La compagnie a assuré que la fuite avait été rapidement maîtrisée et isolée. Les lignes défectueuses seront remontées pour réparation. Selon Petrobras, cet incident ne présente aucun risque pour la sécurité des opérations. L'entreprise affirme également que le volume de fluide répandu respecte les normes de toxicité autorisées et ne constitue pas un danger pour l'environnement.

H.I

SANTÉ PUBLIQUE AU BANGLADESH UNE VAGUE DE FROID MEURTRIÈRE FRAPPE PLUSIEURS RÉGIONS

Depuis le début de l'hiver, plusieurs régions du Bangladesh enregistrent des décès dus à des maladies liées au froid, touchant un grand nombre d'enfants.

D'après des chiffres en date de mardi, des dizaines de personnes, dont une majorité d'enfants, sont décédées depuis novembre dernier dans plusieurs régions du pays. Selon la direction générale des services de santé, dépendant du ministère de la Santé et du Bien-être familial, 43 personnes sont mortes d'infections respiratoires aiguës depuis le 1er novembre,

tandis que 6 autres ont succombé à la diarrhée. Dans la région de Rangpur, au nord, 16 personnes dont 9 enfants sont décédées de maladies liées au froid au Rangpur Medical College Hospital, le plus grand de la région. Son directeur général de brigade, Ashikur Rahman, a indiqué que de nombreuses personnes y sont toujours soignées. Cette situation est due à une vague de froid prolongée, avec des températures comprises entre 8,6 et 11,9 degrés Celsius ces derniers jours.

H.I

REBOISEMENT PLANTATION DE 370.000 ARBUSTES À SAÏDA EN 2026

La Conservation des forêts de la wilaya de Saïda a élaboré un programme portant sur la plantation de 370.000 arbustes, durant l'année 2026, dans le cadre de la campagne nationale de reboisement, qui se poursuit jusqu'au mois de mars prochain, a-t-on appris, mercredi, auprès de cette instance.

La même source a précisé que cette campagne, lancée en octobre dernier, qui se poursuivra jusqu'au 21 mars prochain, vise la plantation de ce nombre d'arbustes à travers les zones forestières, urbaines et périurbaines de l'ensemble des communes de la wilaya.

Des arbustes de pin d'Alep, de platane et de caroube seront plantés sur une superficie totale estimée à 400 hectares à travers le territoire de la wilaya, a fait savoir la même source.

Afin d'assurer la réussite de cette opération, la Conservation des forêts a mobilisé l'ensemble des moyens matériels et humains nécessaires, tout en associant différents secteurs et institutions, notamment des éléments de l'Armée nationale populaire, de la Police, de la Protection civile, ainsi que des associations locales, des citoyens, des clubs écologiques, des élèves et des enfants. Cette campagne contribuera au renforcement et à la densification du couvert végétal dans les zones touchées par les incendies de forêts, en plus de l'embellissement de l'environnement et de la promotion de la culture de protection de l'environnement auprès des citoyens, a indiqué la même source.

La Conservation des forêts avait recensé, durant l'année précédente (2025), la mise en terre d'environ 400.000 arbustes de différentes essences, dans le cadre de la campagne nationale de reboisement menée dans les zones urbaines et périurbaines de la wilaya.

Par ailleurs, la Conservation des forêts dispose de quatre pépinières de production de plants forestiers, réparties entre la région d'Oum-Rekhaïl (commune d'Aïn-El Hadjar), la forêt du Vieux Saïda (commune de Saïda), la région d'Aïn El-Beïda (commune de Douï Thabet), ainsi qu'une pépinière dans la commune d'El Hessasna.

Ces pépinières permettent la production de plus de 55.000 plants par an de différentes essences arboricoles, notamment le pin d'Alep, le platane et la caroube.

La wilaya de Saïda compte un domaine sylvicole d'une superficie totale estimée à 159.525 hectares, selon la Conservation des forêts.

R.Env

DIMENSION HISTORIQUE ET CULTURELLE DE YENNAYER

THÈME D'UN FORUM À ALGER

Un forum autour de la dimension historique et culturelle de Yennayer a été animée, mercredi à Alger, par le secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, et l'universitaire et professeur d'histoire, Mohamed El Hadi Harèche, à l'occasion du 30e anniversaire de la création du HCA et en hommage à son pionnier et premier responsable, le moudjahid, Mohand Idir Ait Amrane.

Organisé par l'association "Machââl Echahid" en collaboration avec le journal "El Moudjahid", ce forum s'est déroulé en présence de personnalités nationales, de parlementaires et d'universitaires. M. Assad a d'abord rappelé l'importance de ce forum, qui représente une opportunité pour évoquer le parcours singulier du regretté, Mohand Idir Ait Amrane (1924-2004), "militant patriote depuis la pé-



riode coloniale, moudjahid durant la Guerre de libération et cadre de la Nation qui a posé les fondements du HCA, dont il a été le premier secrétaire général". M. Assad a rappelé la "nécessité de défendre, promouvoir et développer,

l'Amazighité, une des constantes, avec l'Islam et l'Arabe, de l'identité nationale". En hommage à Mohand Idir Ait Amrane, poursuit-il, "un film documentaire regroupant plusieurs témoignages lui a été consacré il y a quelques an-

nées, ainsi que l'édition d'ouvrages sur le parcours singulier de ce militant infatigable et la publication de poèmes et textes de chansons patriotiques qu'il avait écrits, traduits en Arabe, dans plusieurs langues étrangères et en braille". Il a également mis l'accent sur la place de la langue amazighe dans la constitution de 2020, "un des acquis fondamentaux et politiques, consacré dans le préambule notamment l'article 4 et dans les dispositions de son caractère immuable". M. Assad est revenu, en outre, sur le programme des célébrations de Yennayer 2976, prévues du 10 au 12 janvier à Beni Abbès. Autour de la profondeur historique de Yennayer, l'enseignant en histoire antique et anthropologique à l'université Alger 2, Mohamed El Hadi Harèche a, de son côté, rappelé les dimensions culturelle, économique et sociale de ce premier jour du calendrier agraire, ajoutant que "c'est tout le sens de Yennayer qui marque ainsi la fin de cette période de travail laborieux et intense et la joie de sublimer la terre et fêter toutes les récoltes qu'elle offre généreusement à celles et ceux qui l'entretiennent".

R.C

CÉLÉBRATION DU NOUVEL AN AMAZIGH

EDITION SPÉCIALE DU "SALON INTERNATIONAL DE LA FEMME"

La 22e édition du "Salon international de la femme" s'est ouverte, mercredi à Alger, consacrée à la célébration du Nouvel An Amazigh "Yennayer 2976", et ce avec la participation de plus de 100 exposants.

Cette 22e édition du salon, qui se tenait auparavant au mois de mars à l'occasion de la fête de la femme, est dédiée à la célébration du Nouvel An amazigh 2976, afin de mettre en avant le rôle de la femme et sa contribution à la présen-

vation des traditions ancestrales et du patrimoine culturel algérien, à travers sa participation aux différentes activités, selon le directeur général de l'entreprise organisatrice de l'événement, Ahmed Tibaoui.

Organisée pour la deuxième fois en janvier, cette édition vise à mettre en exergue les valeurs culturelles riches et diversifiées que revêt cette célébration, a ajouté le responsable, qui a fait état de la participation de plus de 100 expo-

sants dans différents domaines, notamment les produits cosmétiques modernes, l'agroalimentaire, la bijouterie, l'habit traditionnel et le prêt-à-porter, ainsi que d'autres expositions.

Il a également indiqué que ce salon, qui se poursuivra jusqu'au 12 janvier, constitue une opportunité pour l'échange d'expertises et d'expériences entre les entreprises et la conclusion de partenariats.

R.S

LUTTE CONTRE LES INFRACTIONS LIÉES AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

DES PUBLICATIONS SUBVERSIVES SUR LA TOILE INCITENT LES COMMERÇANTS À UNE GRÈVE

Des publications à caractère subversif sur les réseaux sociaux émanant de personnes résidant à l'étranger et connues par leur hostilité à l'Algérie, incitent les commerçants algériens à entamer, jeudi, une grève, avec pour seul objectif de nuire à la stabilité du pays, indique mercredi l'Organe national de prévention et de lutte contre les Infractions liées aux technologies de l'information et de la communication. L'Organe national de prévention et de lutte contre les Infractions liées aux technologies de l'information et de la communication, et "suite à des investigations techniques menées par ses services

compétents, informe l'opinion publique de la diffusion sur la toile de publications à caractère subversif à travers des comptes et pages sur les réseaux sociaux appartenant à des personnes résidant à l'étranger, notamment au Maroc, en France, en Grande-Bretagne et au Canada, connues par leur hostilité envers l'Algérie et ses institutions, incitant les commerçants algériens à entamer une grève, le jeudi 8 janvier 2026, dont l'unique et seul objectif est de nuire à la stabilité du pays", précise un communiqué de cet organisme.

R.S

RÉINSERTION SOCIALE DES DÉTENUS EN DÉBAT LORS D'UNE JOURNÉE D'ÉTUDE

"L'accompagnement et le suivi post-libération en tant que garantie d'une réinsertion réussie des détenus dans la société", a constitué le thème d'une journée d'étude organisée mercredi à la maison de jeunes Salah-Boubnider de Guelma.

Le sous-directeur chargé des programmes de réinsertion sociale des détenus à la direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Mohamed Berkoun a présenté, en ouverture de cette rencontre organisée par le service extérieur de l'administration pénitentiaire de Guelma, en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports (DJS), une communication axée sur "l'accompagnement et le suivi post-libération des détenus".

Il a évoqué, à cet égard "les importants efforts de l'Etat pour la prise en charge sociale des détenus libérés afin de les protéger contre la récidive", précisant que "1.382 détenus libérés à travers le pays ont bénéficié, l'année dernière, d'une réinsertion dans le monde du travail, grâce à la coopération entre les services extérieurs de l'administration pénitentiaire chargés de la réinsertion sociale des détenus et les différentes institutions de l'Etat".

Pour sa part, le procureur général près la cour de Guelma, Larbi Akroud, a déclaré, dans son allocution, que la justice pénale "ne se limite pas à rendre des jugements et à exécuter des peines, mais constitue

un système intégré fondé sur l'équilibre entre la réhabilitation, la dissuasion, la protection de la société et la préservation de la dignité humaine".

Il a considéré que la prise en charge post-libération des détenus "représente un maillon essentiel dans la continuité des efforts de réforme entrepris au sein des établissements pénitentiaires et ce, à travers des programmes d'éducation, d'enseignement et de formation professionnelle".

De son côté, le chef du service extérieur de l'administration pénitentiaire chargé de la réinsertion sociale des détenus, à Guelma, Ahssen Alouan, a souligné que cette rencontre vise à "mettre en lumière le suivi post-libération des détenus, effet d'un effort institutionnel commun et d'une approche globale incluant le soutien psychologique, social, éducatif et professionnel des libérés".

Il convient de relever que cette journée d'étude a été marquée par la projection d'un reportage sur l'expérience algérienne dans le domaine de la prise en charge sanitaire et psychologique des détenus, et par plusieurs interventions consacrées au thème de la rencontre, présentées par des représentants des secteurs de la justice, de la santé, de l'emploi, des affaires religieuses et des wakfs, ainsi que de la jeunesse et des sports.

R.S

VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

RENCONTRE SUR LA SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE

Le Centre hospitalo-universitaire d'Oran a abrité, mercredi, une rencontre de sensibilisation dédiée à la problématique de la violence en milieu scolaire, avec la participation de professionnels de la santé.

Cette rencontre, visant à prévenir la violence en milieu scolaire et promouvoir la santé mentale des enfants scolarisés, a été animée par des spécialistes en psychologie et en santé mentale, en présence d'acteurs socio-éducatifs, de parents d'élèves, ainsi que de représentants d'associations activant dans ce domaine.

Selon les organisateurs, cette rencontre avait pour objectif de sensibiliser sur les risques liés à l'usage non sécurisé des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, améliorer la prise en charge dans ce domaine et fournir des références juridiques simplifiées et accessibles à l'ensemble des intervenants.

Dans ce cadre, les 45 unités de dépistage et de suivi (UDS) relevant de la santé scolaire et réparties à travers la wilaya d'Oran ont été renforcées par l'affectation de 75 psychologues, selon le chef du service de prévention à la direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya, Youcef Boukhari. M. Boukhari a précisé, dans une déclaration à la presse en marge de cette rencontre de sensibilisation, que ces psychologues auront pour mission d'assurer la prise en charge et le suivi des enfants concernés dans le cadre du plan national de promotion de la santé mentale.

R.S

LES SEMAINES DE L'ARTISANAT REPRENNENT À TIZI-OUZOU

UNE VITRINE DÉDIÉE AU SAVOIR-FAIRE ET À LA VENTE DES PRODUITS ARTISANAUX

La deuxième édition des « Semaines de l'artisanat » a été ouverte mardi à Tizi-Ouzou avec la participation de vingt-cinq exposants, dans le but de mettre à la disposition des artisans un espace leur permettant de vendre directement leurs produits, ont indiqué les organisateurs.

Par Yousra Dali

Organisée à l'initiative de la Chambre de l'artisanat et des métiers, cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 12 janvier, réunit vingt-cinq artisans, dont une large majorité de femmes, au nombre de vingt-deux, actives dans plusieurs corps de métiers, a précisé à l'APS le directeur de la CAM, Azzedine Abdous. Au total, dix activités artisanales sont représentées lors de cette première semaine. Il s'agit notam-



ment de la bijouterie, de la confection de l'habit traditionnel, de la poterie, de la fabrication de bibelots et de tapisse-

ries, ainsi que de la production artisanale d'épices, de literie, de pains traditionnels, d'huiles essentielles et de

gâteaux.

Selon le responsable, l'événement, accueilli au niveau de la placette de l'hôtel « Le Belloua », offre aux artisans une occasion de valoriser et d'écouler leurs réalisations.

Il constitue également une opportunité pour les citoyens d'acquérir des produits authentiques à des prix abordables, directement auprès des producteurs, tout en servant de cadre d'échange et de partage d'expériences entre professionnels du secteur. La deuxième phase des Semaines de l'artisanat se tiendra du 13 au 18 janvier, tandis que la troisième est programmée du 19 au 24 janvier. À chaque étape, un nouveau groupe d'environ vingt-cinq artisans sera mobilisé pour animer l'exposition-vente, conformément au calendrier établi par la Chambre de l'artisanat et des métiers.

À titre de rappel, la première édition de cette manifestation s'est déroulée du 10 au 27 février 2025, en trois périodes successives, avec une moyenne de vingt-cinq participants par semaine.

Y.D

INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE DU NIGERIA LE CINÉMA HAOUSSA FACE AUX DÉFIS DE LA DIFFUSION MONDIALE

Par Malika Azeb

Kannywood désigne l'industrie cinématographique en langue haoussa, développée dans la région de Kano, au nord du Nigéria. Le cinéma haoussa a commencé à se structurer dès les années 1960, notamment sous l'influence du cinéma indien, très populaire au Nigéria. Cependant, c'est à partir des années 1990 qu'un groupe de réalisateurs, s'inspirant de Nollywood, implanté dans le sud du pays, a véritablement lancé Kannywood, en référence à la ville de Kano, un État musulman réputé pour son conservatisme social.

Soumis à une censure stricte des autorités, les cinéastes du nord cherchent néanmoins à repousser les limites afin d'atteindre un public international, tout en composant avec les normes sociales conservatrices propres à la région.

Influencés à la fois par leurs homologues du sud majoritairement chrétien et par le cinéma indien, les jeunes réalisateurs aspirent à élargir leur audience au-delà des frontières nigérianes, notamment grâce au sous-titrage et au recours aux plateformes de streaming.

Le marché de Kannywood, connu pour une production très soutenue pouvant atteindre 200 films par mois, présente un potentiel considérable, compte tenu des quelque 80 millions de locuteurs haoussa répartis en Afrique de l'Ouest et du Centre, sans oublier l'importante diaspora nigériane à travers le monde.

Malgré cette ouverture internationale, le secteur demeure confronté à de fortes contraintes locales. Dans l'État de Kano, où la charia coexiste avec le droit commun, le comité gouvernemental de censure exerce un contrôle rigoureux sur les productions musicales et cinématographiques, alors même que la région est considérée comme le berceau et le principal centre culturel du cinéma haoussa au nord du Nigéria.

Le réalisateur Kamil Ibrahim affirme contribuer à cette évolution en intégrant des sous-titres en anglais et en arabe, tout en explorant des thématiques rarement abordées dans le cinéma haoussa, dans l'espoir de toucher un public plus large.

Malgré les restrictions, les cinéastes continuent d'aborder des thèmes similaires à ceux de Nollywood, tels que l'amour, la vengeance ou la trahison, des sujets nourrissant des mélodrames parfois excessifs, caractéristiques du cinéma nigérian.

« La nudité, les scènes sexuelles ainsi que tout contenu contraire aux coutumes, aux traditions et à la religion sont interdits », a rappelé Abba El Mustapha, acteur, réalisateur et secrétaire exécutif du comité de censure cinématographique de Kano.

Lors du tournage de la deuxième saison de Wata Shida, une série racontant l'histoire d'une femme confrontée à un mariage forcé, cette ligne est strictement respectée. Pour échapper à cette situation, l'héroïne épouse un autre homme, les deux personnages privilégiant un accord de convenance plutôt qu'une relation amoureuse, une intrigue crédible dans une région où de nombreuses jeunes filles sont mariées à l'homme choisi par leur famille.

Ibrahim Kamil a déclaré : « Nous ne sommes pas habitués à voir quelqu'un poursuivre un rêve sans le consentement de sa famille », soulignant le rôle du cinéma dans

la remise en question de certaines réalités sociales sensibles.

L'un des acteurs principaux de Wata Shida, Adam Garba, a exprimé son souhait de voir la série diffusée un jour sur une grande plateforme de streaming, afin d'atteindre la diaspora haoussa et un public international plus large, bien qu'elle soit actuellement disponible sur YouTube et sur une chaîne locale.

La majorité des films nigérians présents sur des plateformes comme Netflix ou Amazon Prime proviennent du sud du pays, plus riche, dominé par les communautés yoruba et igbo, où la langue haoussa reste minoritaire.

« Ils disposent de plus de budgets, de meilleurs équipements, de davantage de sponsors et d'investisseurs », explique M. Garba, qui espère que Kannywood bénéficiera, à terme, des mêmes opportunités, malgré l'obstacle linguistique.

Récemment créée, la plateforme locale Arewaflix, initiatrice d'Abdurrahman Muhammad Amart, PDG d'une société de production nigériane, vise à regrouper les productions du nord du Nigéria en haoussa, mais aussi en nupe et en kanuri, avec des sous-titres prévus en anglais, puis progressivement en français et en arabe.

Ce projet n'est toutefois pas une première. En 2019, Jamilu Abdussalam, promoteur immobilier et propriétaire d'une académie de football, avait lancé Northflix, une plateforme également axée sur le haoussa, avant de la fermer en 2023 faute de croissance suffisante. « Nous avons investi des centaines de millions dans cette industrie et n'avons eu d'autre choix que d'abandonner », a-t-il regretté. Dans un contexte mondial où il est difficile d'inciter le public à payer pour les contenus médiatiques, le Nigéria, confronté à une crise économique persistante depuis 2023 et à une pauvreté généralisée, ne fait pas exception.

Northflix comptait pourtant plus de 105 000 abonnés répartis dans plus de 100 pays. Selon son fondateur, l'échec du projet s'explique notamment par un manque de formation et de professionnalisme dans le secteur, ayant freiné son développement.

Pour Abba El Mustapha, la sécurité demeure un défi majeur pour les plateformes locales. Il avertit que « lorsqu'un film est accessible à une centaine de personnes sur une plateforme insuffisamment sécurisée, il peut rapidement être piraté et circuler partout ».

Il estime que Kannywood a besoin d'équipements plus performants et d'un soutien financier accru de l'État pour accéder aux grandes plateformes internationales.

Bien que reconnue pour sa résilience, l'industrie ne pourra, selon le réalisateur Umar Abdulmalik, dit Umr Jos ou « The Youngest », se développer à l'international qu'en améliorant la qualité de ses moyens de production. Attaché à l'authenticité de ses récits, il est convaincu que des histoires fortes et une production soignée permettront de dépasser la barrière linguistique. Il cite l'exemple de Nollywood, devenu très populaire au Nigéria, alors même que nombre de spectateurs ne parlent ni anglais ni hindi, « parce qu'ils sont emportés par l'émotion des personnages ».

Pour l'heure, Kannywood semble poursuivre une stratégie dictée par la nécessité : faire plus avec moins.

OUARGLA CÉLÈBRE YENNAYER 2976 À LA MAISON DE LA CULTURE UN PROGRAMME CULTUREL DÉDIÉ AU DIALOGUE DES TRADITIONS

La Maison de la culture Moufdi Zakaria de Ouargla accueillera, du 10 au 12 janvier, une série d'activités culturelles inscrites dans le cadre de la célébration du nouvel an amazigh 2976, ont indiqué les organisateurs.

Placée sous le thème « Authenticité du passé et espoir de l'avenir », cette manifestation a pour objectif de mettre en valeur l'héritage ancestral amazigh, de consolider les valeurs fondatrices de l'identité et de l'appartenance nationales, ainsi que de promouvoir le patrimoine matériel et immatériel propre à la région d'Ouargla, a précisé le directeur de la Maison de la culture, Kechour Benchorfi. Le programme élaboré par le secteur de la culture prévoit l'organisation d'expositions d'arts plastiques, de collections philatéliques et de photographies illustrant divers aspects des coutumes et traditions anciennes de la région, auxquelles s'ajoute un espace dédié à la présentation de mets traditionnels.

Cette manifestation annuelle à caractère national comprendra également des expositions d'ouvrages littéraires d'expression amazighe, ainsi que des ateliers consacrés aux métiers traditionnels, offrant au public l'opportunité de découvrir et d'expérimenter des activités artisanales héritées du passé.

Sur le plan éducatif, des ateliers pédagogiques destinés aux enfants sont programmés afin de renforcer leur attachement à leur patrimoine, tout en les sensibilisant à l'importance de leur histoire et de leur héritage civilisationnel.

Selon les organisateurs, la célébration de Yennayer 2976 constituera un espace de rencontres, de partage et d'échanges interculturels réunissant artistes, artisans et visiteurs, dans une atmosphère festive visant à préserver, valoriser et mettre en lumière le patrimoine national.

Y.D

M.A

VENEZUELA

L'HEURE DU PEUPLE

Au petit matin du 3 janvier 2026, des troupes états-uniennes ont perpétré une incursion criminelle en territoire vénézuélien. Elles ont bombardé divers points stratégiques du pays, en dommagé les infrastructures, assassiné des militaires et des civils, et ont dû abattre la majorité de l'équipe de protection présidentielle pour enlever le président de la République bolivarienne du Venezuela, Nicolás Maduro Moros, ainsi que son épouse, Cilia Flores.

Par Magdiel Sánchez
Quiroz
In legrandsoir.info

Cette opération représente l'attaque la plus grave et la plus violente perpétrée par les États-Unis contre un pays des Amériques depuis l'invasion de la Grenade (1983) et du Panama (1989).

Depuis septembre 2025, sous prétexte de lutter contre le trafic de drogue, l'administration de Donald Trump a lancé une nouvelle offensive contre le Venezuela, qui est passée de pressions économiques et d'attaques contre des bateaux soupçonnés de transporter de la drogue, au détournement de pétroliers et au plus grand blocus naval et aérien jamais vu, dans le but de renverser le gouvernement de Nicolás Maduro et d'installer un gouvernement fantoche qui livrerait le pétrole, l'eau et les autres ressources du pays à l'impérialisme.

L'offensive contre le Venezuela intervient dans le contexte du lancement par Donald Trump de son corollaire à la doctrine Monroe pour renforcer l'hégémonie impériale affaiblie par les changements géopolitiques au niveau mondial sous la domination médiatique mondiale des États-Unis ; une tentative est faite pour montrer que l'opération criminelle bénéficie du soutien du peuple vénézuélien.

Seules quelques manifestations isolées et marginales de soutien à Trump ont été observées dans certaines villes d'Europe et d'Amérique latine. Aucune au Venezuela. De même, aucune force politique influente au Venezuela n'a réussi à se prononcer en faveur de l'enlèvement du président. Un peu partout, au contraire, des manifestant(e)s sont sorti(e)s dans la rue pour répudier la barbarie. A l'étranger aussi, comme à Paris où ils et elles étaient plus d'un millier.

Un changement de régime est encore loin d'être acquis

Cependant, ces opérations de terreur psychologique créent le décor idéal pour le « changement de régime » tant espéré par Trump : un Nicolás Maduro, préalablement construit comme « narco-dictateur » par les médias, menotté et vêtu d'une tenue de prisonnier, présenté devant un tribunal new-yorkais comme s'il s'agissait d'un nouveau procès contre El Chapo Guzmán.

Degrader le président et chef du processus révolutionnaire au Venezuela au rang de criminel ordinaire est nécessaire pour que l'impérialisme puisse progresser dans ce qu'il promet être une « transition pacifique » entre l'actuelle présidente intérimaire de la République, Delcy



Rodríguez, et l'oligarque d'extrême droite María Corina Machado ou l'ancien candidat de l'opposition, Edmundo González.

Le soi-disant « changement de régime » n'est rien d'autre qu'une tentative d'imposer un dirigeant « fantoche » qui livrera les ressources naturelles du pays aux États-Unis.

L'enlèvement de Maduro et de son épouse s'est déroulé après l'assassinat par les troupes états-uniennes d'une grande partie de son groupe de protection au palais présidentiel, ainsi que de 32 combattants cubains, eux aussi chargés de la défense de la vie du président bolivarien. Un changement de régime est encore loin d'être acquis, comme en témoignent les événements qui se déroulent dans le pays. Le peuple vénézuélien se mobilise dans les rues depuis le samedi 3 janvier, rejetant l'agression des États-Unis et exigeant le retour immédiat du président constitutionnel Nicolás Maduro. La grande majorité de la population est rapidement passée de la confusion et du choc des premières heures du matin à l'indignation, au courage et à un esprit combatif. Comme au lendemain du coup d'État des États-Unis de 2002 contre le président Chávez, avec (déjà) l'appui d'une certaine María Corina Machado, des milliers de personnes sont descendues dans la rue pour exiger le retour sain et sauf de leur président et ont condamné les actions militaires états-uniennes.

Les forces armées ont démontré leur unité et leur loyauté envers le peuple et son président. Au-delà du discours répandu selon lequel le Venezuela vit sous une dictature qui bafoue les libertés civiles, la Révolution bolivarienne, initiée sous la direction d'Hugo Chávez en 1998 et poursuivie aujourd'hui par Nicolás Maduro, propulse un socialisme basé sur la démocratie directe des autogouvernements communards – où les postes de responsabilité sont assumés par 70 de femmes – et a réussi à forger une unité entre le peuple et les forces armées boliviennes, une unité que l'opération du 3 janvier 2026 ne pourra pas briser aussi facilement.

Une organisation de 5336 communes et circuits communaux, appuyée par des unités de citoyen(ne)s en armes et déployées sur l'ensemble du territoire national, constitue le fondement de la seule force qui, au

delà de l'appareil d'État, puisse mettre un terme à l'occupation néocoloniale : la force populaire.

Aujourd'hui est un moment décisif pour le peuple vénézuélien. Sa capacité à défendre son territoire rue par rue, commune par commune, ainsi que sa détermination inébranlable à résister à toute trahison ou tentative d'un politicien félon se présentant capable de garantir la transition tant attendue par Trump, seront les facteurs les plus déterminants pour l'avenir souverain de ce pays.

« Nous ne serons plus jamais les esclaves ni la colonie d'aucun empire »

Dès le samedi après-midi, la vice-présidente de la république a réuni le Conseil National de Défense et a indiqué que le gouvernement du pays restait sous l'autorité du chavisme, que Nicolás Maduro était le seul président légitime du Venezuela et que l'union civico-militaire était en place pour défendre la souveraineté nationale. En insistant : « Nous exigeons la libération de Nicolás Maduro. Les forces de sécurité sont mobilisées pour préserver notre intégrité territoriale, sauvagement attaquée aujourd'hui. Nous ne serons plus jamais les esclaves ni la colonie d'aucun empire. Le seul président du Venezuela est Nicolás Maduro », a-t-elle déclaré. Delcy Rodríguez a aussi rappelé à la communauté internationale que si le Venezuela était la cible d'une telle action, ses voisins seraient directement menacés, tout comme l'Amérique latine dans son ensemble.

Trump a déjà menacé d'intervenir au Mexique, en Colombie, à Cuba et au Nicaragua. Au lendemain de l'agression du Venezuela, il a même réitéré son objectif d'annexer le Groenland.

Accompagnée des ministres, magistrats et chefs militaires, Rodríguez a confirmé le décret d'état d'urgence extérieur signé par Maduro et l'a remis à la présidente du Tribunal Suprême de Justice (TSJ), Carysia Rodríguez. Ce décret crée un Conseil national de défense, réunissant des représentants des différentes branches du gouvernement. Elle a également cité la Lettre de Jamaica, un document rédigé en 1815 où le libérateur Simón Bolívar exprime les principes d'indépendance des pays d'Amérique latine : « Le voile s'est déchiré. Nous avons vu la lumière et maintenant ils veu-

lent nous faire retourner dans l'ombre. Mais nos chaînes sont brisées. Nous sommes libres et nos ennemis veulent nous asservir. »

Rodríguez a appelé la population au calme afin que le gouvernement puisse poursuivre le projet politique initié il y a 27 ans. Selon elle, Maduro a montré à plusieurs reprises son souhait de nouer le dialogue avec les États-Unis mais la réponse a été celle de « la violence et de l'agression ». « Ce gouvernement souhaite depuis le début maintenir un dialogue constructif. Or, nous assistons à une violation et à une agression. Nous demandons au peuple vénézuélien de garder son calme afin que, dans une parfaite unité civique et militaire, nous puissions défendre notre souveraineté et notre indépendance, unis comme un seul peuple, pour notre cher Venezuela ». Dans ce discours de 20 minutes, elle a déclaré que les extrémistes de droite « seront jugés par l'histoire et par la justice » et qu'ils seront « relégués aux oubliettes de l'histoire ». « Nous avons ici un gouvernement clairvoyant. Je reprends les propos du président : nous sommes attachés au respect et à la légalité internationale. C'est la seule condition que nous accepterons pour toute relation, après l'attaque militaire dont notre nation a été victime. », a conclu la vice-présidente de la République Bolivarienne. Un peu plus tard, le Tribunal Suprême de Justice l'a nommée présidente par intérim. L'Assemblée Nationale, pour sa part, reprend ses travaux ce lundi 5 janvier.

Des jours très difficiles s'annoncent pour le Venezuela et pour le monde. Alors que les organisations internationales ont démontré leur incapacité à mettre fin au génocide à Gaza, nous imaginons avec effroi ce qui pourrait advenir. Cependant, vaincre l'horreur, même dans les heures les plus sombres, est possible. La Colombie, le Mexique, le Brésil, la Russie et la Chine ont qualifié cet acte d'« hégémonisme criminel ». Le monde multipolaire observe, et cette agression accélère l'union des pays du Sud contre les actions unilatérales des États-Unis. L'Espoir ne peut naître que de la base, du peuple vénézuélien et d'un mouvement mondial qui descendra dans la rue pour vaincre l'indifférence et la terreur.

M.S.Q

CAN2025/PROPOS DES JOUEURS

"ON EST FIERS DE CETTE QUALIFICATION"

Le défenseur central de l'équipe nationale de football, Ramy Bensebaïni, a exprimé sa fierté et son émotion à l'issue de la qualification pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, acquise mardi soir au bout du suspense, face à la RD Congo (1-0, après prolongation).

Honnêtement, c'est une qualification méritée, pour un pays, pour un peuple, pour l'Algérie tout simplement. On est fiers de ce résultat et de cette qualification ", a-t-il déclaré en zone mixte à l'issue de la rencontre. Au bout du suspense, la sélection algérienne s'en est remise à l'attaquant Adil Boubina, auteur d'un but d'anthologie à une minute de la fin de la prolongation (119e). Reconnaissant la valeur de l'adversaire, le sociétaire du Borussia Dortmund a estimé que la tâche n'avait pas été simple face à une



FOOT/ CAN2025 AFFICHES DE POIDS LOURDS EN QUARTS DE FINALE

Les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2025 prévus les 9 et 10 janvier, annoncent une série de chocs entre poids lourds du continent, dont l'affiche entre deux cadors et anciens vainqueurs de l'épreuve, l'Algérie et le Nigeria, samedi prochain à 17h00.

Le Nigeria a confirmé ses qualités offensives avec une victoire sans appel face au Mozambique (4-0), porté par un doublé de Victor Osimhen, tandis que l'Algérie a dû passer par les prolongations pour venir à bout de la RD Congo, Adil Boubina, entré en jeu, inscrivant le but décisif en fin de match, a écrit la CAF sur son site officiel.

Les champions en titre, la Côte d'Ivoire, et l'Egypte, recordman avec sept titres, figurent parmi un impressionnant dernier grand huit qui comprend également d'anciens champions et prétendants habituels comme le Sénégal, le Cameroun, le Nigeria et l'Algérie, ainsi que des rivaux ambitieux d'Afrique de l'Ouest, le Mali, et le pays hôte, souligne la même source.

L'Egypte, nation la plus titrée de l'histoire de la CAN, a obtenu son billet grâce à une victoire arrachée en prolongation face au Bénin (3-1), tandis que les tenants du titre ivoiriens ont poursuivi leur défense de couronne en dominant le Burkina Faso 3-0, gardant ainsi l'espoir d'un doublé.

Le Sénégal, sacré champion en 2021, a confirmé sa régularité impressionnante en dominant le Soudan (3-1), tandis que le Mali a renforcé sa réputation d'équipe la plus résiliente du tournoi en battant la Tunisie aux tirs au but, malgré avoir joué une grande partie du match à dix.

Un choc 100% ouest-africain oppose vendredi les champions sénégalais à une équipe malienne aussi talentueuse que résiliente, lors du premier match de la journée.

Le Cameroun, quintuple champion d'Afrique et vainqueur de l'Afrique du Sud (2-1) en 8e de finale, affrontera le pays hôte, avec l'objectif de confirmer l'excellent parcours réalisé par les Lions indomptables depuis le début de la compétition et atteindre le dernier carré.

LE PROGRAMME DES QUARTS DE FINALE DE LA CAN 2025 (HEURE ALGÉRIENNE)

Vendredi 9 janvier

Mali - Sénégal 17h00
Cameroun - Maroc 20h00

Samedi 10 janvier

Algérie - Nigeria 17h00
Egypte - Côte d'Ivoire 20h00

APS

formation congolaise " solide. "

" Le Congo a une bonne équipe, avec de très bons joueurs. C'était compliqué de les presser et de les faire déjouer", a-t-il expliqué, avant de mettre en avant la patience et la rigueur tactique des Verts. " On savait qu'à tout moment on allait avoir des occasions ou des situations pour marquer. Il ne fallait pas se précipiter, être forts défensivement, et on savait que ça finirait par arriver", a-t-il ajouté.

Évoquant le but décisif inscrit par Boubina, entré en cours de jeu quelques minutes plus tôt, le défenseur algérien n'a pas caché son admiration. " Il en a déjà mis pas mal, des buts comme ça. Même avant qu'il frappe, j'étais en train de célébrer, je savais que ça allait finir au fond. Je suis content pour lui, fier de son travail ", a-t-il confié.

Désormais tourné vers la suite de la compétition, Bensebaïni a insisté sur la nécessité de bien récupérer avant le prochain rendez-vous, samedi face au Nigeria (17h00).

On va bien se reposer et bien se préparer pour le prochain match face au Nigeria", a-t-il conclu.

APS

LIGUE 1 MOBILIS/15^e JOURNÉE LIGUE 1 MOBILIS LUTTE CHAude POUR LA PLACE DE DAUPHIN

La 15e et dernière journée de la phase "aller" du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue jeudi et vendredi, propose un plateau de choix avec les chocs, CRB-JSK, USMA-MCO et CSC-JSS qui se disputent les places d'honneur du podium, alors que le bas du tableau, sera dominé par un certain, MCEB-ESM, les deux actuels derniers au classement.

D'abord, le champion d'Algérie en titre, le MC Alger (1er - 35 pts), fort d'une avance sécurisante de 11 points sur son plus proche poursuivant, éternera son titre honorifique de champion d'hiver, sur le terrain de l'ASO Chlef (14e - 13 pts) avec l'intention de boucler avec beauté son admirable parcours de l'aller.

Son adversaire du jour, pas encore rassuré sur son avenir, n'est pas facile à manier sur son terrain du stade "Boumezrag" et décidé à mener la vie dure aux camarades du gardien algérois, Alexis Guendouz.

Cette 15e journée sera déterminante pour désigner le "dauphin", qui concerne pas moins de cinq potentiels candidats. C'est l'affiche entre le, CR Belouizdad (2e - 24 pts) et la JS Kabylie (8e - 20 pts) qui attire l'attention générale. Les "Rouge et Blanc" auteurs d'une belle remontée au classement général, affronteront au stade Nelson-Mandela de Baraki, une équipe des Canaris en cette baisse de régime comme l'attestent ses deux derniers nuls décrochés dans la douleur à Tizi-Ouzou, face au MCA et au MB Rouissat.

Cette belle affiche, qui attirera un public nombreux, dévoilera les véritables intentions des deux équipes toujours en course pour les places d'honneur.

L'autre choc USM Alger-MC Oran, ne manque pas également d'intérêt dans la mesure où les deux formations sont candidates à la

deuxième place. Les Usmistes (3e - 23 pts), auront les faveurs des pronostics face aux Oranais (4e - 22 pts) peu à l'aise loin de leur base.

A Constantine, le CSC (10e - 19 pts) accueillera une équipe de la JS Saoura (4e - 22 pts) auteure d'une forme ascendante ces derniers temps. Les "Sanafirs" battus sur le fil, lundi soir à Douéra (1-0), veulent boucler la phase "aller" par un succès pour rester dans le sillage du groupe de tête avant l'entame de la 2e phase de la compétition.

Le stade du 20 août 1955 (Alger), abritera un intéressant duel entre deux clubs aux dents longues à savoir, l'ES Ben-Aknoun (8e - 20 pts) et l'Olympique Akbou (4e - 22 pts). Ces deux équipes ayant rivalisé avec honneur, face aux deux derniers au classement.

Le match, MB Rouissat (11e - 17 pts) - USM Khencela (7e - 21 pts) aura l'allure d'un derby de l'Est. La formation du MBR qui a raté de peu l'exploit à Tizi-Ouzou, compte exploiter l'avantage du terrain, pour venir à bout de l'USMK capable de brouiller les cartes des locaux.

A Sétif, l'ESS (13e - 15 pts), défiera le Parc des sports AC (12e - 16 pts) dans un match très équilibré entre deux équipes séparées d'une petite longueur.

Enfin, le stade d'El-Bayadh, abritera un match à six points entre le MCEB (16e - 3 pts) et l'ES Mostaganem (15e - 9 pts), soit les deux équipes menacées par le spectre de la relégation en Ligue 2 amateur, raison pour laquelle, les 22 joueurs livreraient cette partie la peur au ventre et la défaite est interdite pour ne pas compliquer davantage leur situation.

APS

FUTSAL / CAN 2026 (QUALIFICATIONS) ALGÉRIE - GUINÉE AU DEUXIÈME TOUR

La sélection algérienne de futsal, exemptée du premier tour des éliminatoires, défiera son homologue guinéenne pour le compte du deuxième tour qualificatif à la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2026, selon le tirage au sort effectué mercredi. Le match aller, prévu 3-4 février prochain, se disputera à Conakry, alors que la match retour aura lieu à Alger les 7-8 février. En prévision cette échéance continentale, la sélection algérienne de futsal sous la conduite de l'entraîneur Noureddine Benamrouche, a effectué plusieurs stages de préparation au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa).

Outre l'Algérie et la Guinée, les autres sélections engagées dans ces éliminatoires sont : Angola, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Egypte, Libye, Ghana, Kenya, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Sénégal, Soudan du Sud, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe. Les

éliminatoires se dérouleront en deux tours : le premier tour avec huit équipes qui s'affronteront en aller-retour, tandis que dix autres seront exemptées. Le deuxième tour regroupera les quatre vainqueurs du premier tour et les dix équipes exemptées pour se disputer les sept places qualificatives pour la phase finale. Toutes les confrontations se joueront en matches aller-retour, le score cumulé déterminant les équipes qualifiées. Les dix équipes directement qualifiées pour le deuxième tour sont : Algérie, Angola, Côte d'Ivoire, Egypte, Libye, Ghana, Guinée, Mauritanie, Mozambique et Zambie, auxquelles s'ajouteront les quatre vainqueurs du premier tour. A l'issue du deuxième tour, les sept équipes victorieuses au score cumulé se qualifieront pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de Futsal 2026, aux côtés du pays hôte.

APS

T
U
R
U
T

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

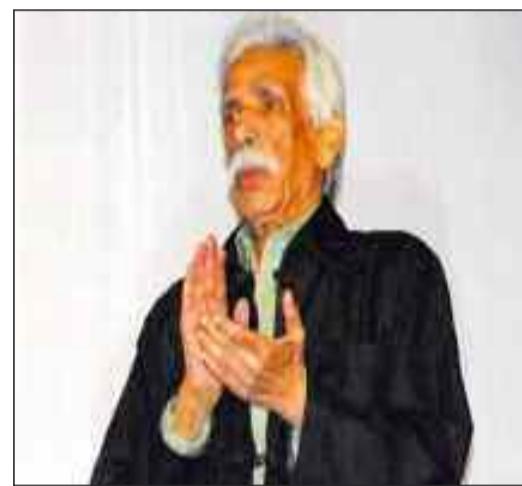
HOMMAGE À M'HAMED BENGUETTAF

Décédé le 5 janvier 2014, à l'âge de 75 ans des suites d'une longue maladie. Il repose au cimetière El Alia d'Alger.

Il fait partie des figures marquantes du théâtre algérien, en tant que comédien, mais aussi en tant qu'auteur et adaptateur de nombreuses pièces.

Né le 20 décembre 1939 à la Glacière, à Alger, M'hamed Benguettaf travaille comme serrurier, apprenti bouché, puis employé dans une usine de sardine. Il viendra au théâtre par hasard. En 1963, après une audition à la radio, il est engagé comme comédien stagiaire. En 1966, il rejoint le Théâtre national algérien où il traduit et adapte Nazim Hikmet, Kateb Yacine, Ali Salem, Mahmoud Diab et Ray Bradbury.

Durant les années 80, Benguettaf collabore régulièrement aux créations du metteur en scène Ziani Cherif Ayad. Les deux hommes quittent le TNA en 1988, pour la création de la compagnie théâtrale Masrah El-Kalaâ (Le théâtre de la Citadelle), en compagnie d'Azzeddine Medjoubi et Sonia. Dans El-Ayta (Le Cri, 1989) qui consacre Benguettaf comme auteur à part entière, un être de blessures et de larmes se dessine. Benguettaf reconduit obsessionnellement le même personnage, fataliste, digne, en prise avec une existence qu'il récuse. Et lorsqu'il écrit Fatma, en 1990, il met beaucoup de lui dans la révolte d'une femme qui forge de ses fers le



glaive de son affranchissement et qui fait de sa résignation le levain de sa colère. Fatma est le premier monodrame féminin du théâtre algérien dans lequel la comédienne Sonia brûlera littéralement les planches avant de mettre elle-même en scène une quinzaine d'années plus tard.

Il a adapté de nombreuses pièces, dont Bab Al Foutouh de l'Egyptien Mahmoud Diab, Ibliss Laouar (Le diable aveugle) Afrit ou affrour... et Les martyrs reviennent cette semaine de Tahar

Ouattar.

Benguettaf, brillant comédien doublé d'un poète, a aussi écrit de nombreuses pièces, dont Qif (Stop), Djeha wa nass (Djeha et les gens) et bien entendu Al-Ayta (Le Cri) qui signe l'acte de naissance d'El-Qalaâ et qui a obtenu de nombreux prix.

En 1994, il écrit La répétition que Ziani Cherif Ayad monte la même année à Paris. En tant qu'acteur de cinéma, il a joué notamment dans La Voie (1968) et Sanaoud (1972) de M.S. Riad.

En 2003, il sera l'auteur d'une adaptation contemporaine de Don Quichotte L'homme qui n'y était pour rien, une co-production algéro-française qui a reçu le label Djazaïr, une année de l'Algérie en France. Le 16 août de cette même année, il succède à son ami Ziani Cherif Ayad à la tête du Théâtre national algérien. En parallèle, Benguettaf sera, un peu plus tard, commissaire du Festival national du théâtre professionnel et président d'honneur du Festival international du théâtre d'Alger. Parmi ses œuvres théâtrales publiées, La répétition ou le rond point des artistes (1994), Arrêt fixe (1996), Matins de... quiétude (1998) (aux Editions Lansman de Bruxelles, Belgique). Paix à son âme.

Publié sur Facebook par A.Hammouche dans Le journal des artistes, le 7 janvier 2026.

LE RIZ NOIR

Il s'agit d'une variété qui se caractérise par sa couleur plutôt foncée et son goût rappelant celui des noisettes.

Pour la civilisation chinoise, le riz noir avait pour réputation de procurer une plus grande longévité à ceux qui le consommaient.

Le riz noir contre le cancer

En tant que super aliment, le riz noir vous permet de combattre de nombreuses maladies chroniques mais également d'autres qui sont beaucoup plus graves. Cela inclut par exemple certaines formes de cancer. La composition du riz noir en antioxydants est l'un de ses points forts en tant qu'anti-cancérogène naturel.

La présence de l'anthocyanine ou anthocyanes dans le riz noir en fait également un aliment efficace pour lutter contre le développement des cellules cancéreuses. Pour cela, il peut à la fois atténuer les méfaits d'un cancer tout comme prévenir son apparition.

Il faut d'ailleurs signaler le fait que l'anthocyanine est à la fois un puissant antioxydant et un anti-inflammatoire. C'est ce qui l'aide à stopper le développement des cellules cancéreuses dans votre corps.

Le riz noir contient de l'anthocyanine

Si le riz noir a cette couleur qui le rend si spécial, c'est avant tout grâce à l'anthocyanine qui est source de nombreux bienfaits pour votre santé. Pour n'en citer que quelques-uns, par exemple :

-Il protège votre vue :

-Il protège votre cœur :

-IL est anti-inflammatoire :

-Aide pour la perte de poids :

-Il stimule votre système nerveux :

- riche en fibres

- un aliment coupe faim.

- le riz noir limite les troubles digestifs. efficace pour lutter contre les diarrhées



et rétablir votre flore intestinale.

- contrer le diabète de type 2. Lors de la digestion, le sucre des aliments est assimilé plus lentement grâce aux fibres.

Ainsi, l'augmentation de votre taux de glycémie est mieux contrôlée. Plus vous consommez régulièrement du riz noir, plus les fibres seront efficaces et vous éviteront une trop grande concentration du glucide dans le sang.

Le riz noir ou aliment anti-cholestérol

Si le riz noir est aussi efficace contre le cholestérol, c'est grâce à ses fibres. Comme nous l'avons évoqué plus tôt, ces dernières forment une sorte de matière visqueuse lorsqu'elles se retrouvent dans vos intestins. Grâce à cela, elles ralentissent votre digestion mais limitent également l'absorption de certains éléments comme la graisse. Cela inclut aussi les triglycérides et le mauvais cholestérol appelé cholestérol LDL.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 7 janvier 2026.

L'ENFANT ET LE CHEMIN DE L'ARBRE

Dans le village de Kéla, chaque enfant devait apprendre à marcher sur le même sentier.

On disait que c'était le chemin des sages, celui qu'avaient emprunté les anciens.

On y avançait au même rythme, on y répétait les mêmes gestes, on y apprenait les mêmes mots.

Un jour naquit Tami, un enfant différent.

Il ne marchait pas vite, mais il observait longtemps.

Il ne parlait pas beaucoup, mais ses questions allaient profond.

Pendant que les autres couraient vers la rivière, lui s'arrêtait près des arbres, touchait l'écorce, écoutait le vent.

Les maîtres se fâchaient :

— « Cet enfant est lent. Il ne suit pas le groupe. » Mais une vieille éducatrice, Ma N'Golo, les arrêta.

Elle dit doucement :

— « Regardez bien. Tous les arbres ne grandissent pas à la même vitesse. Le baobab prend du temps, mais il porte l'ombre pour des générations. »

Elle laissa Tami apprendre à sa manière.

Elle ne le força pas à courir quand il voulait comprendre.

Elle ne le brisa pas pour le faire entrer dans un moule.

Les années passèrent.

Tami devint celui qui connaissait les plantes, les saisons, les signes du ciel.

Quand la sécheresse frappa le village, c'est lui qui guida les anciens vers une terre encore fertile.

Alors le chef déclara :

— « Nous pensions former l'enfant... mais c'est en le respectant qu'il nous a formés.

» Depuis ce jour, à Kéla, on dit :

« L'éducation n'est pas l'art de contraindre, mais celui d'accompagner. »

Morale:

L'éducation doit favoriser le développement naturel de l'enfant et respecter son individualité.

Chaque enfant porte un rythme, un regard et une manière d'être au monde qui lui sont propres.

Forcer, c'est briser.

Accompagner, c'est révéler.

Celui qui respecte la nature de l'enfant l'aide à devenir un adulte libre, équilibré et authentique.



Publié par Gilles Nya sur sa page Facebook, le 7 janvier 2026

ENTRE NOUS



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
------	------	-----	---------	------

05:27	12:34	15:48	18:15	19:36
-------	-------	-------	-------	-------

AGRUMES

D'IMPORTANTES POTENTIALITÉS DE PRODUCTION À ALGER GRÂCE AU RECOURS À LA CULTURE INTENSIVE

Le président de la Chambre d'agriculture de la wilaya d'Alger, Ibrahim Djeribia, a mis en avant, mercredi, les importantes potentialités dont dispose la wilaya dans le domaine des agrumes, grâce au recours à la culture intensive, avec une production annuelle dépassant 1,3 million de quintaux.

Lors de l'ouverture de la 4e édition du Salon des agrumes de la wilaya d'Alger, en présence de représentants des autorités locales et de professionnels, M. Djeribia a précisé que la wilaya d'Alger occupe les premières places au niveau national en matière de production d'agrumes, soulignant que la superficie des terres consacrées à cette filière dépasse 7000 hectares sur un total national de 80.000 hectares, ce qui confirme qu'"Alger demeure une wilaya à vocation agricole".

La hausse du niveau de production a été rendue possible grâce au recours des agriculteurs, ces dernières années, à la culture intensive, avec la plantation actuellement de 600 à 800 arbres par hectare, contre 300 arbres auparavant.

Parallèlement à l'augmentation des quantités produites, la filière des agrumes dans la wilaya connaît également une évolution notable en termes de qualité, notamment grâce à la diversification des variétés cultivées et à l'adoption de méthodes agricoles modernes, a-t-il indiqué.

Il a également insisté sur la nécessité de préserver les acquis réalisés par la wilaya dans cette filière, à travers la protection des terres agricoles, conformément aux instructions du président de la République, ainsi que la prévention des pertes subies par les agriculteurs, par la réalisation de chambres froides, la facilitation de leur financement bancaire et la mise en place de mécanismes d'exportation et de transformation.

Par ailleurs, M. Djeribia a annoncé que la Chambre d'agriculture de la wilaya d'Al-



ger procédera prochainement à la délivrance de la carte d'agriculteur aux partenaires des exploitations agricoles, en application des dispositions de la circulaire interministérielle N2, publiée le 1er juin dernier, relative à l'assainissement du foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat, dans le cadre des différentes formules d'octroi et d'exploitation.

Il a expliqué, à ce propos, que les Chambres d'agriculture ne reconnaissent

pas auparavant la qualité d'agriculteur au partenaire exploitant une terre appartenant à un concessionnaire, en raison de l'absence de mécanismes réglementaires appropriés.

Toutefois, la nouvelle circulaire les oblige à établir la carte professionnelle de l'agriculteur sur la base de la fiche descriptive du partenariat ainsi que du contrat de partenariat.

Le conseil d'administration de la Cham-

bre d'agriculture de la wilaya d'Alger a récemment examiné des dizaines de dossiers dans ce sens, dont les titulaires se verront attribuer des cartes d'agriculteur, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le membre du secrétariat national de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Khelfallah Mechri a salué l'évolution enregistrée par la filière des agrumes ces dernières années, laquelle couvre désormais largement les besoins du marché national, avec l'enregistrement d'un excédent nécessitant une orientation vers les industries de transformations à valeur ajoutée.

Le directeur des services agricoles de la wilaya d'Alger, Mehdi Missaoui a, quant à lui, mis en exergue les efforts visant à préserver les niveaux élevés de production, notamment par le recours aux serres multichapelles, précisant que ce type de serres a été distribué sur une superficie de 200 hectares à travers la wilaya.

Il a également insisté sur la nécessité de recourir aux eaux traitées afin d'alléger la pression sur les ressources hydriques conventionnelles, faisant état d'un projet en cours d'étude avec la direction des ressources en eau (DRE), portant sur l'irrigation de 4 hectares d'arbres fruitiers dans la wilaya.

Le Salon des agrumes de la wilaya d'Alger, organisé sur deux (2) jours, sous le thème "La filière des agrumes : entre réalité et enjeux", connaît la participation de plus de 80 exposants.

RE

BOURSE INTERNATIONALE DU TOURISME DE MILAN

L'ONT PRENDRA Y PRENDRA PART

L'Office national du tourisme (ONT) prendra part, février prochain, à la Bourse internationale du tourisme, prévue dans la ville de Milan (Italie), indique, mercredi, un communiqué de l'Office.

"Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action pour l'année 2026, le secteur du tourisme et de l'artisanat prendra part aux activités de la Bourse internationale du tourisme (Bit Milan), prévue du 10 au 12 février prochain à Milan, en vue de promouvoir la

destination touristique algérienne", précise la même source.

Dans ce sillage, l'ONT invite les opérateurs touristiques (agences de tourisme et de voyages) désirant y participer à remplir le formulaire électronique, au plus tard le 13 janvier en cours, via le lien suivant: <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeCTWvBAhov-fhodt8FDVFRyOzE6QorNnBfRMfDpp8bz8c7w/viewform?usp=publish-editor>.

"Le nombre de participants sera fixé selon l'espace réservé au stand algérien, la fiche technique présentée devant être détaillée et précise, en vue de garantir la sélection des meilleures offres adaptées à la nature du marché", ajoute l'Office.

"Les demandes envoyées après expiration des délais ne seront pas prises en considération", conclut la même source.

RE

TOURISME

DES GUIDES SERONT FORMÉS

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, et la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nacima Arhab, ont présidé la cérémonie de signature d'un protocole de coopération portant sur la formation des guides touristiques non agréés, indique mercredi un communiqué du ministère du Tourisme.

A l'occasion de cette cérémonie de signature tenue mardi, Mme Meddahi a précisé que cette démarche s'inscrivait dans la vision nationale visant à "organiser les métiers et à valoriser les ressources humaines sur la base du principe de l'adéquation entre la formation professionnelle et les besoins du marché du travail et de l'investissement, en sus du renforcement des compétences nationales, au service du développement économique durable", en phase avec la stratégie économique tracée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la diversification de l'économie nationale et la création d'emplois.

Elle a également souligné que ce cadre juridique permettra aux guides et accompagnateurs touristiques d'exercer leur activité avec professionnalisme, tout en leur délivrant des certificats professionnels dans leur domaine de spécialisation.

Dans ce cadre, l'ensemble des formations proposées par le secteur de la formation professionnelle dans les spécialités destinées aux guides touristiques a été présenté, outre l'annonce de l'octroi de certificats



de formation au profit de 592 guides touristiques locaux.

De son côté, la directrice générale (DG) de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) a évoqué la plateforme numérique mise en place par cet organisme au profit des guides touristiques, afin de leur faciliter l'accès au monde de l'entrepreneuriat et de leur offrir une meilleure visibilité auprès de la clientèle nationale et internationale.

A noter qu'il a été procédé également à la signature du texte de l'arrêté interministériel relatif à l'installation officielle de la commission sectorielle et au lancement effectif de ses travaux, sa première session étant prévue au cours du mois de février prochain.

Il a été procédé aussi à l'annonce du lancement prochain de la saison de formation dans les wilayas du Sud au profit des guides touristiques non agréés, selon la même source.

RE